

RCS : VANNES
Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1965 B 00007
Numéro SIREN : 876 580 077
Nom ou dénomination : LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2022 sous le numéro de dépôt 3764

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2021

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

BILAN ACTIF

En milliers d'euros		<i>Montants Bruts</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES <i>note 3.1</i>					
	Logiciels, concessions, brevets et droits similaires	96 138	62 637	33 501	24 966
	Fonds commercial	2 686	2 514	172	172
	Autres immobilisations incorporelles	14 270	395	13 875	8 259
IMMOBILISATIONS CORPORELLES <i>note 3.2</i>					
	Terrains	2 802	717	2 086	1 476
	Constructions	32 499	20 965	11 534	13 577
	Installations techniques, matériels, outillages	9 428	6 814	2 613	2 699
	Autres immobilisations corporelles	28 240	25 720	2 520	4 437
	Immobilisations en cours	1 399		1 399	210
	Avances et acomptes				523
IMMOBILISATIONS FINANCIERES <i>note 3.3</i>					
	Autres participations	1 167 816	78 625	1 089 191	994 529
	Créances rattachées à des participations	103 655	3 500	100 155	82 490
	Autres titres immobilisés	2 898		2 898	2 898
	Prêts	9		9	18
	Autres immobilisations financières	3 022		3 022	2 944
ACTIF IMMOBILISE		1 464 862	201 887	1 262 975	1 139 198
STOCKS ET EN-COURS					
	Avances et acomptes versés sur commandes	300		300	156
CREANCES					
	Créances clients et comptes rattachés	69 601	1 995	67 606	52 961
	Autres créances	99 190	2 791	96 399	36 440
DIVERS					
	Instruments financiers actif	5 274		5 274	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	24 728		24 728	51 906
COMPTES DE REGULARISATION					
	Charges constatées d'avance	15 179		15 179	12 777
ACTIF CIRCULANT		214 272	4 786	209 486	154 240
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	328		328	603
	Ecart de conversion actif	7 463		7 463	1 075
TOTAL DE L'ACTIF		1 686 925	206 673	1 480 252	1 295 116

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

BILAN PASSIF

En milliers d'euros		31/12/2021	31/12/2020
Capital		4 383	4 383
Primes d'émission, de fusion, d'apport		7 853	7 853
Ecart de réévaluation		0	0
Réserve légale		546	546
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		100	100
Autres réserves		370 356	492 411
Report à nouveau		0	436
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		123 539	-122 491
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		1 451	1 389
CAPITAUX PROPRES	<i>note 3.10</i>	508 228	384 627
AUTRES FONDS PROPRES		0	0
Provisions pour risques		9 018	9 144
Provisions pour charges		15 045	14 458
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	<i>note 3.12</i>	24 063	23 602
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<i>note 3.13</i>	397 957	417 676
Emprunts et dettes financières divers	<i>note 3.14</i>	29 664	77
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2	2
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<i>note 3.15</i>	65 668	48 913
Dettes fiscales et sociales	<i>note 3.16</i>	34 929	30 035
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		17	42
Autres dettes	<i>note 3.17</i>	406 175	387 851
Instruments financiers passif		1 281	0
Produits constatés d'avance	<i>note 3.18</i>	249	716
TOTAL DES DETTES		935 942	885 312
Ecart de conversion passif		12 019	1 575
TOTAL DU PASSIF		1 480 252	1 295 116

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

En milliers d'euros		<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
Ventes de marchandises		3 471	25 707	29 178	25 506
Production vendue de biens		498	37	535	1 018
Production vendue de services		54 780	53 339	108 119	91 747
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	<i>note 4.1 - 4.2</i>	58 749	79 083	137 832	118 271
Production stockée				0	0
Production immobilisée				21 020	11 512
Subventions d'exploitation				104	16
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	<i>note 4.3</i>			8 052	2 925
Autres produits				184 003	156 203
PRODUITS D'EXPLOITATION				351 011	288 927
Achats de marchandises				10 342	9 951
Variation de stock (marchandises)				0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements				430	567
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				0	0
Autres achats et charges externes				204 937	180 676
Impôts, taxes et versements assimilés				4 618	5 238
Salaires et traitements	<i>note 4.4</i>			73 968	65 415
Charges sociales				32 980	29 334
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				12 830	11 466
Sur immobilisations : dotations aux provisions				1 105	1 105
Sur actif circulant : dotations aux provisions				20	158
Pour risques et charges : dotations aux provisions				7 705	7 169
Autres charges				16 701	167
CHARGES D'EXPLOITATION				365 636	311 246
RESULTAT D'EXPLOITATION				(14 625)	(22 319)
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée				0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré				0	0
Produits financiers de participations				95 149	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				0	0
Autres intérêts et produits assimilés				5 951	5 249
Reprises sur provisions et transferts de charges				34 429	9 825
Différences positives de change				14 969	363
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				3 088	0
PRODUITS FINANCIERS				153 586	15 437
Dotations financières aux amortissements et provisions				912	97 661
Intérêts et charges assimilés				7 913	11 456
Différences négatives de change				15 099	412
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
CHARGES FINANCIERES				23 924	109 529
RESULTAT FINANCIER	<i>note 4.6</i>			129 662	(94 092)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				115 037	(116 411)

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

COMPTE DE RESULTAT (suite)

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39	5 387
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	811
PRODUITS EXCEPTIONNELS	39	6 198
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44	29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	772	15 078
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	174	774
CHARGES EXCEPTIONNELLES	990	15 881
RESULTAT EXCEPTIONNEL <i>note 4.7</i>	(951)	(9 683)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	750	368
Impôts sur les bénéfices <i>note 4.8</i>	(10 203)	(3 971)
TOTAL DES PRODUITS	504 636	310 562
TOTAL DES CHARGES	381 097	433 053
BENEFICE OU PERTE	123 539	(122 491)
<i>Résultat par action (en euro)</i>	<i>4,24</i>	<i>(4,19)</i>
<i>Résultat par action dilué (en euro)</i>	<i>4,13</i>	<i>(4,13)</i>

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	2021	2020
Résultat Net	123 539	(122 491)
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
Amortissements et provisions	(19 437)	108 278
Variation des impôts différés	0	0
Plus ou moins values de cession	76	9 267
Marge Brute d'Autofinancement	104 179	(4 946)
Variation du besoin en fonds de roulement net	9 614	24 789
Flux de trésorerie généré par l'ACTIVITE	113 792	19 843
Investissements incorporels et corporels	(25 295)	(20 695)
Investissements titres de participation	(61 003)	(12 112)
Variation des autres immobilisations financières	70	3
Produits de cession des éléments d'actifs	0	5 000
Flux de trésorerie sur OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(86 228)	(27 804)
Flux de trésorerie générés par l'ACTIVITE et sur OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	27 564	(7 961)
Dividendes versés	0	0
Augmentation (diminution) des capitaux propres	0	6
Augmentations d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	(19 722)	(49 744)
Variation des comptes courants des filiales	(35 020)	106 028
Flux de trésorerie sur OPERATIONS DE FINANCEMENT	(54 742)	56 290
Variation de trésorerie	(27 178)	48 329
Trésorerie d'ouverture	51 906	3 577
Trésorerie de clôture	24 728	51 906
<i>Trésorerie LBV Yves Rocher</i>	<i>24 728</i>	<i>51 906</i>
Prêts et assimilés Tiers	9	18
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	(397 957)	(417 676)
Emprunts et dettes tiers	(76)	(78)
Prêts Groupe	100 155	82 490
Emprunts Groupe	(29 590)	0
Comptes-courants Groupe Débiteurs	68 440	17 923
Comptes-courants Groupe Crédeurs	(389 864)	(386 293)
<i>Endettement net LBV Yves Rocher</i>	<i>(624 156)</i>	<i>(651 710)</i>
<i>Détails de la variation du besoin en fonds de roulement</i>		
Stocks nets	0	0
Articles publicitaires nets	0	0
Clients nets	(14 645)	34 350
Fournisseurs	16 755	(754)
Autres	7 504	(8 807)
Total	9 614	24 789

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels des Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher (ci-après LBV Yves Rocher) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 arrêtés par le conseil d'administration du 29 mars 2022. Le total du bilan avant répartition du résultat de l'exercice est de 1 480 252 121 euros, le chiffre d'affaires s'élève à 137 831 948 euros et le compte de résultat dégage un profit de 123 539 194 euros.

Evénement subséquent

Les événements en Ukraine de ce début d'année 2022 et les résultats des mesures prises par les différentes autorités auront un impact sur nos résultats financiers en 2022 et sur l'évaluation de certains actifs et passifs. Nous pourrions par conséquent enregistrer des impacts relativement significatifs dans nos comptes au cours de l'année 2022. Sur la base des faits connus à ce jour, nous n'avons pas connaissance des impacts financiers sur les états financiers de 2022.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 28 mai 2021, la société LBV Yves Rocher a procédé à l'acquisition de 24% du capital social et des droits de vote des sociétés Flormar Kozan Pazarlama et Flormar Kozan Sanayi détenus par Messieurs Cem et Alp Senbay. Avec cette acquisition, les sociétés Flormar Kozan Pazarlama et Flormar Kozan Sanayi ne comportent plus d'actionnaires tiers, la société LBV Yves Rocher détenant dorénavant 100% du capital social et des droits de vote de ces sociétés.

Par ailleurs, LBV Yves Rocher a souscrit aux augmentations du capital :

- de la société Kosan Kozmetik Sanayi pour un montant de 19 000 milliers de livres turques en date du 25 janvier 2021 et pour un montant de 149 812 milliers de livres turques le 25 juin 2021 ;
- de la société Kosan Kozmetik Pazarlama pour un montant de 232 788 milliers de livres turques le 25 juin 2021.

La valeur brute des titres de ces sociétés dans les comptes de LBV Yves Rocher a ainsi augmenté en 2021 de 19 632 milliers d'euros pour la société Kosan Kozmetik Sanayi et de 37 991 milliers d'euros pour la société Kosan Kozmetik Pazarlama.

Le 30 juin 2021, la société LBV Yves Rocher a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société R Distrib. Cette société distribue les produits Sabon via un réseau de 17 magasins répartis sur le territoire français, dans le cadre d'un contrat de franchise conclu avec Sabon Shell Paam Industries Ltd, filiale de LBV Yves Rocher. La documentation d'acquisition prévoit notamment un mandat au profit du cédant portant sur la négociation des conditions de cession de 7 points de vente. Ces cessions devront intervenir avant le 30 juin 2022, le mandat de négociation pouvant être prorogé de 6 mois pour 4 points de vente identifiés.

Le 22 novembre 2021, LBV Yves Rocher a acquis 20% des titres de la société CERCO auprès de la société Laboratoire de Dermocosmétique Active Docteur Pierre Ricaud. Ensuite, la société CERCO a été absorbée par LBV Yves Rocher dans le cadre d'une transmission universelle du patrimoine ayant pris effet le 27 décembre 2021.

LBV Yves Rocher a repris l'activité de gestion des activités financières pour le groupe Rocher à compter de l'exercice 2021.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de LBV Yves Rocher sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et les pratiques comptables généralement admises.

2.1. Changements des principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes sociaux de l'exercice 2021 sont identiques à ceux de 2020.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L 123-12 à L 123-28) et du règlement n° 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié.

Ils ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Les durées d'amortissements des actifs incorporels sont les suivantes :

- **Les logiciels** sont amortis sur leur durée probable d'utilisation. L'obsolescence technique et commerciale de l'environnement informatique dans lequel le logiciel est implanté est pris en considération pour la détermination de cette durée, pouvant être comprise entre 1 et 7 ans.
- **Les brevets** bénéficiant d'une protection juridique sont amortis sur la durée du droit d'utilisation accordée par cette protection juridique.
- **Les marques** acquises par le Groupe n'ayant pas vocation à être arrêtées ni cédées, sont considérées comme ayant une durée d'utilisation illimitée et ne sont donc pas amortissables.
- **Les fonds commerciaux**, dont la durée d'utilisation peut être déterminée de manière fiable, sont amortis sur leur durée d'utilisation, à défaut cette durée d'utilisation est fixée à 10 ans.
- **Les droits au bail** bénéficiant d'une protection juridique ne sont pas amortis. Les autres sont amortis sur leur durée probable d'utilisation.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Les durées d'utilisation préconisées par le Groupe sont les suivantes (elles sont données à titre indicatif et doivent être adaptées en fonction des situations) :

- **Constructions** 10 à 30 ans
- **Installations & agencements** 5 à 15 ans
- **Immobilisations en magasins** 7 ou 8 ans (ou durée du bail si inférieur à 7 ou 8 ans)
- **Matériel, outillage et mobilier** 3 à 10 ans

Le mode dégressif est appliqué sur du matériel et outillage lorsque son utilisation est intensive afin de tenir compte d'un usage accéléré. L'excédent d'amortissement dégressif par rapport à l'amortissement linéaire constitue un amortissement dérogatoire figurant au passif en provision réglementée.

Par ailleurs, un amortissement dérogatoire est également comptabilisé lorsque la durée d'usage des structures des biens décomposés est inférieure à la durée d'utilisation.

2.4. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de dépréciation sont réalisés pour les actifs immobilisés incorporels et corporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Seuls les fonds de commerce font l'objet d'un test tous les ans.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (fonds commercial et/ou droit au bail) et corporelles à sa valeur actuelle. Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle, une dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence.

La valeur actuelle est la valeur la plus haute entre la valeur d'usage et la valeur vénale.

La valeur d'usage est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie générés par l'actif.

La valeur vénale correspond à la valeur de marché de l'actif qui est déterminée par référence à des transactions similaires récentes, ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants.

Les dépréciations comptabilisées sur fonds commerciaux sont définitives.

2.5. Titres de participation et autres immobilisations financières

Les titres de participation et autres immobilisations financières sont comptabilisés au coût d'acquisition, diminué d'une provision pour dépréciation lorsque la situation financière le justifie.

Les provisions sont calculées afin que la valeur nette des titres corresponde à la quote-part de la situation nette positive de ces sociétés, sauf exception justifiée par des circonstances économiques et financières particulières.

Lorsque la situation nette est négative, les titres sont dépréciés à 100% et une provision est enregistrée à hauteur de la quote-part de situation nette. Cette dernière est enregistrée en provision pour dépréciation de l'avance consentie à la filiale concernée. En l'absence d'avance ou si celle-ci est inférieure à la provision, une provision pour risques filiale est comptabilisée.

Les titres de placement figurent au bilan pour leur prix d'achat, éventuellement minoré d'une provision pour dépréciation dans le cas où leur cotation est inférieure au prix d'achat à la clôture de l'exercice.

2.6. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances clients font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

2.7. Charges constatées d'avance

Les comptes de charges constatées d'avance comprennent les charges comptabilisées dans l'exercice mais se rapportant aux exercices suivants.

2.8. Conversion des opérations en devises

Les valeurs immobilisées acquises en devises sont converties en euros au cours de change en vigueur aux dates d'acquisition.

L'ensemble des créances et dettes libellées en devises est converti au cours de change en vigueur à la date du bilan ou au cours de couverture lorsque des opérations de couverture ont été réalisées.

Les pertes de change latentes ont fait l'objet d'une provision pour risques.

2.9. Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont directement enregistrées en capitaux propres. Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur valeur d'acquisition brute avant subvention. Les subventions inscrites en capitaux propres sont comptabilisées en produit dans le résultat au rythme de l'amortissement des immobilisations dont elles ont servi à financer l'acquisition.

2.10. Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles comprennent notamment les effets prévisibles des retours de produits, les coûts relatifs aux cartes de fidélité des clientes des magasins, les engagements de fin de carrière, les restructurations, les litiges et les provisions filiales (cf. paragraphe sur les titres de participations).

Le montant des provisions est déterminé en fonction d'une estimation des coûts probables à venir, et selon la nature des provisions, par utilisation le cas échéant de méthodes statistiques basées sur des historiques.

2.11. Provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Les engagements en matière de retraite et indemnités assimilées, ainsi que les droits acquis au titre de la médaille du travail, sont enregistrés en provisions pour risques et charges. Conformément à la recommandation du CNC n° 2003-R.01, le calcul de l'engagement tient compte de l'ensemble des droits qui seraient acquis lors du départ à la retraite du salarié, calculé de manière actualisée et pondérée par la probabilité de sa présence à cette date. Par ailleurs, il tient compte des évolutions des salaires. L'ensemble est réparti de manière linéaire.

La valorisation des engagements est effectuée chaque année et tient compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par profession et catégorie socio-professionnelles ainsi que du taux d'inflation et du taux d'actualisation. Les effets cumulés des écarts actuariels sont amortis sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, à l'exception des écarts n'excédant pas 10% de la valeur de l'engagement brut (méthode dite du "corridor"). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Les écarts constatés pour la médaille du travail sont immédiatement comptabilisés au compte de résultat sans application de la méthode dite du "corridor".

Les hypothèses retenues en matière de rotation de personnel et d'évolution des salaires sont basées sur des données historiques observées par catégorie socioprofessionnelle et par tranche d'âge. La table de survie utilisée est celle de l'INSEE TD-TV 02-04. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence aux taux des obligations privées de haute qualité de notation AA et d'une durée équivalente à celle des engagements, soit 1% à fin 2021.

La charge comptabilisée au cours de l'exercice intègre :

- les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice (coût normal) ;
- les intérêts sur la dette actuarielle ;
- l'effet des modifications éventuelles de régimes amorties sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés ;
- l'amortissement des écarts actuariels.

2.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de ventes de produits, de marchandises et de prestations de services.

Les ventes de produits et de marchandises sont enregistrées lorsque le changement de propriété est effectué. Ce dernier est considéré comme acquis au moment de l'expédition des produits ou de marchandises sauf si des éléments clairement identifiés démontrent le contraire.

Les prestations sont comptabilisées à leur date de réalisation.

2.13. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés directement dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont dépensés. En effet, le nombre important de projets et les incertitudes quant à la décision du lancement des produits liés à ces projets ne permettent pas d'évaluer de façon fiable les frais encourus immobilisables.

2.14. Instruments financiers

La société applique une politique de couverture fondée sur des instruments financiers visant à réduire, le cas échéant, l'exposition de sa marge opérationnelle aux risques de fluctuation des parités de change et des taux d'intérêt.

En matière de couverture des risques de taux de change, des contrats à terme et des options sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan de la société ou de ses filiales et les flux de trésorerie sur opérations commerciales dont la réalisation est jugée hautement probable.

- Les gains et les pertes latentes générés par les instruments de couverture des transactions inscrites au bilan sont comptabilisés de manière symétrique aux éléments couverts.
- Les gains non-réalisés regroupés par devise ne sont comptabilisés qu'au moment de leur réalisation définitive selon le principe de prudence.
- Seules, les pertes latentes regroupées par devise sont comptabilisées en dotation aux provisions pour risques et charges.

En matière de couverture des risques de taux d'intérêt, la société a recours à des instruments de gré à gré.

2.15. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les plus et moins-values de cession d'immobilisations, ainsi que tous les produits et charges qui, par leur nature, leur occurrence ou leur caractère significatif ne relèvent pas des activités courantes de la société.

2.16. Impôts sur les bénéfices

L'intégration fiscale se fait au niveau de la société Rocher Participations depuis le 1er janvier 2015.

Au cours de l'année 2015, toutes les sociétés de l'ancien groupe d'intégration fiscale ont donné leur accord pour intégrer le nouveau groupe.

Dans le cadre des conventions conclues au sein de ce groupe d'intégration fiscale, la charge d'impôt comptabilisée par chaque société intégrée est identique à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts correspondant aux déficits transférés au groupe par les sociétés membres intégrées et utilisés par le groupe sont réallouées par la société mère Rocher Participations auxdites sociétés. Ces économies d'impôt réallouées seront éventuellement rétrocédées à la société Rocher Participations par les sociétés membres dans l'hypothèse où ces dernières redeviendraient bénéficiaires au cours de leur période d'appartenance au groupe.

Les crédits et les réductions d'impôt utilisés qui ne pourraient être imputés sur leur dette d'IS due par les sociétés membres au titre de l'exercice de leur constatation, leur sont remboursés par la société mère Rocher Participations, dès l'exercice d'utilisation de ces crédits et réductions d'impôt par cette dernière, ou à défaut de leur remboursement par le Trésor Public à son profit.

Par ailleurs, LBV Yves Rocher est mandatée par la société Rocher Participations en tant que collecteur du paiement des acomptes et du solde d'impôt sur les sociétés de chaque filiale, à charge pour la société mère de verser ces sommes auprès du Trésor Public.

LBV Yves Rocher est également mandatée par la société Rocher Participations dans le cadre de la réallocation des économies d'impôts et remboursement des crédits et réductions d'impôts aux sociétés membres déficitaires.

2.17. Résultat par action et résultat par action dilué

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions et de certificats d'investissement en circulation à la date de clôture de l'exercice, à l'exclusion de ceux détenus directement ou indirectement en autocontrôle.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du dénominateur tel que défini ci-dessus, augmenté des actions gratuites attribuées et non encore acquises.

3. NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	Transferts	31.12.2021
Logiciels	80 010	7 866	0	8 142	96 018
Concessions, brevets et droits similaires	120	0	0	0	120
Fonds de commerce et droits au bail	2 686	0	0	0	2 686
Autres	378	0	0	0	378
Immobilisations en-cours	8 276	13 758	0	- 8 142	13 892
Avances, acomptes	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	91 471	21 624	0	0	113 094
Logiciels	55 069	7 473		0	62 542
Concessions, brevets et droits similaires	95	0	0	0	95
Fonds de commerce et droits au bail	2 514	0	0	0	2 514
Autres	395	0	0	0	395
Immobilisations en-cours	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	58 073	7 473	0	0	65 546
Valeurs nettes	33 397	14 151	0	0	47 548

L'augmentation des logiciels et des immobilisations en-cours intègre notamment les investissements réalisés dans le cadre du projet informatique « Spark », plateforme internet, du projet « Data Platform », regroupement des données des fichiers clients et des projets « Surf », « SmartBuy » liés à la transformation des systèmes informatiques utilisés par les équipes financières, notamment au titre du traitement des factures des fournisseurs. Cette augmentation intègre également des acquisitions importantes liées aux projets « Spring » pour 4,2 millions d'euros et « B2S » pour 3,2 millions d'euros.

3.2. Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	Transferts	31.12.2021
Terrains	2 159	627	0	16	2 802
Constructions et agencements	31 882	584	0	33	32 499
Installations et outillages	9 474	833	- 4	21	10 324
Immobilisations en magasins	2 200	648	- 118	0	2 730
Matériels et mobiliers	24 149	559	- 194	0	24 514
Autres	101	0	0	0	101
Immobilisations en-cours	210	1 260	0	- 70	1 399
Avances et acomptes	523	0	- 523	0	0
Valeurs brutes	70 696	4 511	- 839	0	74 368
Terrains	682	35	0	0	717
Constructions et agencements	18 305	2 660	0	0	20 965
Installations et outillages	8 135	2 019	- 5	0	10 149
Immobilisations en magasins	1 292	382	- 86	0	1 588
Matériels et mobiliers	19 259	1 586	- 150	0	20 695
Autres	101	1	0	0	102
Immobilisations en-cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	47 774	6 683	- 241	0	54 216
Valeurs nettes	22 922	- 2 172	- 598	0	20 152

L'augmentation des immobilisations en magasins intègre principalement les acquisitions de mobiliers destinés aux distributeurs tiers. L'augmentation des matériels et mobiliers intègre notamment les investissements en matériel informatique. Les immobilisations-en-cours intègrent les nouveaux agencements pour le bâtiment Cap Rocher situé à Issy-Les-Moulineaux. Les acquisitions d'installations et outillages, de matériels et mobiliers, sont notamment relatives à l'achat de matériels informatiques.

La dotation annuelle aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles s'élève à 6 683 milliers d'euros.

Les amortissements dérogatoires, inscrits en capitaux propres, ont été dotés en 2021 pour un montant net de 62 milliers d'euros.

3.3. Immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	Transferts	31.12.2021
Titres de participation	1 106 852	61 003	- 39	0	1 167 816
Créances rattachées à des participations	86 098	37 221	- 19 664	0	103 655
Autres titres immobilisés	2 898	0	0	0	2 898
Dépôts et cautionnements	2 944	108	- 30	0	3 022
Prêts et autres immo. financières	18	0	- 8	0	9
Valeurs brutes	1 198 810	98 332	- 19 741	0	1 277 400
Titres de participation	112 323	24	- 33 722	0	78 625
Créances rattachées à des participations	3 608	0	- 108	0	3 500
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0
Prêts et autres immo. financières	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	115 931	24	- 33 830	0	82 125
Valeurs nettes	1 082 879	98 308	14 089	0	1 195 275

L'augmentation des titres de participations détenus par LBV Yves Rocher à fin 2021 a principalement résulté :

- des acquisitions de titres et souscriptions aux augmentations du capital social des sociétés Kosan Kozmetik Sanayi et Kosan Kozmetik Pazarlama ;
- de l'acquisition des titres de la société R Distrib (distribuant en France les produits de la marque Sabon).

La diminution des créances rattachées à des participations provient notamment du remboursement à hauteur de 20 000 milliers de dollars américain du prêt accordé à la société Groupe Rocher Holdings US Corporation en septembre 2021.

3.4. Titres de participations

Les données chiffrées des titres de participations sont présentées ci-dessous en milliers d'euros :

	Capital	Capitaux propres (hors capital avt affect. Du Rés.)	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts avances et comptes courants consentis bruts	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés par la société
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés										
1 - Filiales détenues à + de 50%										
YR France	228 662	17 857	100,00	228 662	228 662		381	384 521	23 467	40 016
Groupe Rocher Opérations	127 652	12 430	100,00	126 804	126 804		9 296	373 775	9 103	20 041
Agem	10	- 1 055	100,00	3 264	0	1 871		0	- 360	
Stanhome International	18	29 814	100,00	35 450	32 220	13 247	60	3 740	2 367	
Docteur Pierre Ricaud	193	9 802	100,00	24 575	24 575	2 832		71 897	3 277	6 012
Petit Bateau France	13 264	79 939	100,00	35 481	35 481	35 665	14 347	189 284	- 9 915	
Stanhome France	150	4 980	100,00	223	223	3 825		46 714	- 385	
SARL Primevères	8	256	100,00	8	8			857	143	1 000
Yves Rocher International	15 730	69 829	99,99	21 116	21 116			0	27 803	26 002
SNC CERCO				0	0		60	1 035	- 232	
Blue Lab	10		100,00	10	10	505		0	- 922	
Cosmétique et Beauté	10		100,00	10	10			0	0	
Sabon France	11	260	100,00	3 342	3 342	1 280		2 268	- 965	
Yves Rocher Brésil	967	- 907	99,99	3 986	60			0	0	
Groupe Rocher Holding US	398 173	- 3 470	100,00	362 899	362 893	70 678		0	8 388	
Yves Rocher Japon CO LDT	153	- 3 653	100,00	135	0	3 500		0	0	
YR ASIA	4 031	450	75,86	4 041	4 041		327	1 497	68	
Soabimex (Maroc)	335	536	100,00	9 268	889			70	18	
Yves Rocher Mexicana SA DE CV	13	9 300	99,99	30	30			11 376	- 286	
Flormar Kosan Sanayi (Manufacturing)	12 693	- 1 046	100,00	33 424	20 607		11 874	16 847	- 1 643	
Flormar Kosan Pazarlama (Distribution)	18 694	- 3 083	100,00	122 161	75 316			50 952	1 339	
Sabon Shel Paam Limited (Israël)	7	15 152	100,00	104 304	104 304			11 352	4 980	
Sabon Japon	297	19 067	100,00	48 452	48 452			99 718	3 770	2 078
Total 1	821 081	256 459		1 167 637	1 089 042	133 403	36 345	1 265 903	70 015	95 149
2 - Participations détenues entre 10 et 50 %										
Total 2	0	0		0	0	0	0	0	0	0
Total A	821 081	256 459		1 167 637	1 089 042	133 403	36 345	1 265 903	70 015	95 149
B - Renseignements globaux sur les participations non comprises dans le §A										
- Filiales françaises										
- Filiales étrangères										
- Participations françaises				2 989	2 959					0
- Participations étrangères										
Total B	0	0		2 989	2 959	0	0	0	0	0
Total	821 081	256 459		1 170 627	1 092 001	133 403	36 345	1 265 903	70 015	95 149

Ce tableau n'intègre pas le mali technique de 87 milliers d'euros ayant été affecté aux titres de Docteur Pierre Ricaud dans le cadre de l'absorption de la société Parfums Isabel Derroisné réalisée en date du 24 novembre 2016 avec effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2016.

3.5. Clients et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Clients ventes à distance	0	0
Clients ventes par magasins	0	0
Clients groupe	57 598	43 555
Clients divers	10 636	11 077
Clients - Produits non encore facturés	1 366	304
Valeurs brutes	69 601	54 936
Provisions	- 1 995	- 1 975
Valeurs nettes	67 606	52 961

3.6. Autres créances

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Personnel et comptes rattachés	78	86
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144	83
Etat - Créance Impôt sur les bénéfices	0	0
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	10 244	8 027
Etat et autres collectivités - Autres créances	32	319
Comptes courants débiteurs des sociétés liées	87 007	28 123
Débiteurs divers et autres	1 684	1 988
Valeurs brutes	99 190	38 625
Provisions	- 2 791	- 2 185
Valeurs nettes	96 399	36 440

3.7. Charges constatées d'avance

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Articles et matériels publicitaires	1 958	1 384
Charges externes	13 220	11 373
Autres	2	20
Valeurs brutes	15 179	12 777
Provisions	0	0
Valeurs nettes	15 179	12 777

3.8. Variation des provisions à l'actif

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31.12.2021
Provisions sur :					
- stocks et en-cours	0	0	0	0	0
- clients et comptes rattachés	- 1 975	- 20	0	0	- 1 995
- autres créances	- 2 185	- 625	19	0	- 2 791
- charges constatées d'avance	0	0	0	0	0
Total	- 4 160	- 645	19	0	- 4 786

3.9. Etats des échéances des créances

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	moins d'un an	de un à cinq ans	plus de cinq ans
Actif immobilisé				
Créances rattachés à des participations	103 655	103 655		
Prêts	9	9		
Autres immobilisations financières	3 022	4	3 018	
Actif circulant				
Créances clients	67 562	67 562		
Clients douteux ou litigieux	2 039	2 039		
Personnel et comptes rattachés	78	78		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144	144		
Etat - Impôt sur les bénéfices	0	0		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	10 244	10 244		
Etat et autres collectivités - Autres créances	32	32		
Comptes courants débiteurs des sociétés liées	87 007	87 007		
Débiteurs divers et autres	1 684	1 684		
Charges constatées d'avance	15 179	11 918	3 261	
Total	290 656	284 377	6 279	0

3.10. Capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Subventions	Provisions réglementées	Total des capitaux propres
31.12.2019	4 378	7 859	415 468	78 025	0	1 354	507 084
Affectation de résultat			78 025	- 78 025			0
Dividendes versés			0				0
Réduction de capital et réserves							0
Augmentation de capital	6	- 6					0
Changement de méthode							0
Prime de fusion							0
Subventions							0
Provisions réglementées						35	35
Résultat net 2020				- 122 491			- 122 491
31.12.2020	4 383	7 853	493 493	- 122 491	0	1 389	384 627
Affectation de résultat			- 122 491	122 491			0
Dividendes versés							0
Réduction de capital et réserves							0
Augmentation de capital							0
Changement de méthode							0
Prime de fusion							0
Subventions							0
Provisions réglementées						62	62
Résultat net 2021				123 539			123 539
31.12.2021	4 383	7 853	371 002	123 539	0	1 451	508 228

Au cours de l'exercice, le capital social n'a pas évolué, il est de 4 383 405,60 euros.

Au 31 décembre 2021, le capital social est constitué de 29 222 704 titres de 0,15 euro, dont 29 164 519 actions et 58 185 certificats d'investissement. Le nombre de titres ayant droits de vote, c'est-à-dire hors titres détenus en autocontrôle, s'élève à 29 166 578.

À la suite des plans d'actionnariat salarié successivement mis en place, 740 990 actions gratuites ont été attribuées et non encore acquises au 31 décembre 2021.

3.11. Identité de la société consolidante

LBV Yves Rocher est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société Rocher Participations (La Forêt Neuve - 56200 Glénac).

3.12. Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2020	Dotations	Reprises	31.12.2021
Indemnités de fin de carrière (1)	11 649	1 674	- 1 316	12 007
Médailles du travail	388	0	- 22	366
Risques filiales (2)	464	0	- 464	0
Pertes de change	149	1 290	- 149	1 290
Litiges et autres	10 952	5 435	- 5 986	10 401
Total	23 602	8 399	- 7 937	24 064

Les litiges en cours (commerciaux, propriété intellectuelle, fiscaux, ...) font l'objet de provisions qui sont enregistrées en fonction de l'évaluation des risques effectuée avec le concours des avocats et des conseils de la société.

(1) voir paragraphe relatif aux méthodes de comptabilisation des indemnités de fin de carrière.

(2) voir paragraphe relatif aux méthodes de comptabilisation des titres de participations.

Provisions indemnités de fin de carrière 2020	11 649
Coût normal	1 096
Intérêts sur la dette actuarielle	120
Reprises liées aux personnes parties de + de 55 ans	- 1 316
Amortissement du coûts des services passés	36
Amortissement des pertes (gains) actuariels	215
Impact transferts de personnel	119
Provisions indemnités de fin de carrière Cerco (1)	88
Provisions indemnités de fin de carrière 2021	12 007
Pertes (gains) actuariels ("corridor")	3 558
Coûts des services passés (2)	108
Engagements indemnités de fin de carrière 2021	15 673

(1) Provision transférée dans le cadre de la transmission universelle du patrimoine ayant pris effet au 27 décembre 2021

(2) Impacts liés à la modification fin 2009 de la convention de la chimie et amortis sur 15 ans à compter de 2010

Les pertes ou gains actuariels et les coûts des services passés figurent dans les engagements hors bilan.

3.13. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Emprunt à terme	349 786	360 645
Lignes de crédit moyen terme confirmées LBV YR	0	0
Ligne de crédit non confirmée LBV YR	45 000	45 000
Découverts bancaires	2 562	11 144
Intérêts courus	609	887
Total	397 957	417 676

L'emprunt à terme in fine à 5 ans a été souscrit en mars 2018 dans le cadre de l'acquisition d'Arbonne. Au 31 décembre 2021, cet emprunt se compose d'un tirage de 198 650 milliers d'euros et d'un tirage de 180 000 milliers de dollars US. Le tirage en dollars est couvert par un contrat de « cross currency swap » pour 100 000 milliers de dollars US (80 502 milliers d'euros) et les 80 000 milliers de dollars restants sont évalués au taux de clôture (70 634 milliers d'euros).

3.14. Emprunts et dettes financières divers

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Emprunts auprès de sociétés liées	29 590	0
Dépôt et cautionnement recus	38	37
Divers	37	40
Total	29 664	77

3.15. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Fournisseurs	28 498	21 216
Fournisseurs - Effets à payer	0	0
Fournisseurs - Factures non parvenues	37 170	27 697
Total	65 668	48 913

3.16. Dettes fiscales et sociales

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Personnel	36	6
Personnel - Charges à payer	15 977	13 710
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 342	2 273
Organismes sociaux - Charges à payer	6 512	7 263
Etat - Impôt sur les bénéfices	0	0
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	6 846	5 305
Etat et autres collectivités - Autres dettes	635	527
Etat - Charges à payer	583	951
Total	34 929	30 035

3.17. Autres dettes

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Avoirs à établir	1 336	248
Comptes-courants créditeurs des sociétés liées	389 864	386 293
Créditeurs divers	14 974	1 310
Total	406 175	387 851

3.18. Produits constatés d'avance

LBV Yves Rocher dispose au passif de produits constatés d'avance au 31 décembre 2021, pour un montant de 249 milliers d'euros.

3.19. Etats des échéances des dettes

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	moins d'un an	de un à cinq ans	plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	397 957	48 171	349 786	
Emprunts et dettes financières divers	29 664	29 655	9	
Fournisseurs et comptes rattachés	65 668	65 668		
Personnel et comptes rattachés	16 012	16 012		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	10 854	10 854		
Etat - Impôt sur les bénéfices	0	0		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	6 846	6 846		
Etat et autres collectivités - Autres dettes	1 218	1 218		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17	17		
Comptes courants créditeurs de sociétés liées	389 865	389 865		
Créditeurs divers et autres	17 590	17 590		
Produits constatés d'avance	249	249		
Total	935 940	586 145	349 795	

3.20. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

<i>En milliers d'euros</i>	Montants concernant les entreprises	
	liées (1)	avec un lien de participation
<i>Postes du bilan</i>		
Participations par mise en équivalence	0	0
Autres participations	1 167 637	0
Créances rattachées à des participations	103 655	0
Autres titres immobilisés	0	0
Créances clients et comptes rattachés	58 959	207
Autres créances	71 211	15 572
Provisions pour risques et charges	0	0
Emprunts et dettes financières divers	29 590	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 296	4 838
Autres dettes	391 014	0
Autres	0	0
<i>Postes du compte de résultat</i>		
Produits d'exploitation	265 469	449
Charges d'exploitation	14 364	17 400
Achats de marchandises, de matières premières et autres	11 706	0
Produits des participations	0	0
Autres produits financiers	100 098	0
Charges financières	416	0
Autres - Produits exceptionnels	657	0

(1) Sociétés liées : sociétés incluses par intégration globale dans le périmètre de consolidation de LBV Yves Rocher.

3.21. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés de change sont les suivants (positions nettes par couples de devises) :

<i>En milliers d'euros</i>	Position nette	Position nette
	31.12.2021	31.12.2020
	Date d'échéance 2022	Date d'échéance 2021
Achats USD/EUR	75 220	44 552
Ventes MXN/EUR	51 066	0
Ventes JPY/EUR	40 482	24 293
Achats ILS/EUR	28 602	13 172
Ventes CHF/EUR	22 147	9 845
Ventes CAD/EUR	17 774	21 629
Ventes CZK/EUR	17 305	6 140
Ventes PLN/EUR	12 805	7 825
Ventes THB/EUR	6 849	4 386
Ventes RON/EUR	5 318	5 742
Ventes GBP/EUR	3 059	11 334
Ventes AUD/EUR	1 950	11 852
Ventes RUB/EUR	0	11 027
Autres couples de devises	18 604	12 237
Total change à terme	301 181	184 034
Achats de Put / Ventes de Call (devise)	44 784	0
AUD/EUR	10 085	-
CAD/EUR	21 486	-
GBP/EUR	9 201	-
NZD/EUR	4 012	-
Achats de Call / Ventes de Put (devise)	7 718	52 974
USD/EUR	7 718	48 459
ILS/EUR		4 515
Total options	52 502	52 974
Total	353 683	237 008

Au 31 décembre 2021, la dette, entièrement à taux variable du Groupe, fait l'objet de couvertures au moyen d'instruments dérivés de taux sous la forme de swaps de taux, à hauteur de 165,0 millions d'euros et de 80,0 millions de dollars (70,6 millions d'euros), ainsi que d'un cross-currency swap pour 80,5 millions d'euros. L'échéance de toutes ces opérations est mars 2023.

3.22. Engagements hors bilan

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Avals, cautions et garanties donnés à des banques qui se portent garantes pour notre compte auprès de tiers	1 396	2 317
Cautions données à des banques octroyant des lignes de financement CT à des filiales	48 279	162 254
Abandons de créances obtenus avec clause de retour à meilleure fortune	0	0
Dettes assorties de garanties (hypothèque, nantissements)	0	0
Autres avals, cautions et garanties donnés	12 156	12 169
Options de rachats des minoritaires Flormar	0	1 949
Indemnités de fin de carrière – Gains/Pertes actuariels et coûts des services passés	3 666	5 046
Autres engagements donnés	0	0
Total engagements donnés	65 497	183 735
Abandons de créances au profit de filiales avec clause de retour à meilleure fortune	244	244
Autres engagements reçus	0	0
Total engagements reçus	244	244
Loyers immobiliers restant à courir	59 095	73 129
Redevances de crédits bails immobiliers restant à courir	0	0
Loyers mobiliers restant à courir	23 216	18 542
Redevances de crédits bails mobiliers restant à courir	0	0
Total engagements réciproques	82 311	91 671

LBV Yves Rocher bénéficie de lignes de Crédit Moyen Terme confirmées à hauteur de 300 millions à échéance octobre 2022 dont certaines sont soumises au respect de ratios financiers « covenants ». Au 31 décembre 2021, ces lignes ne font l'objet d'aucun tirage.

Le 7 décembre 2017, LBV Yves Rocher a conclu avec les actionnaires de la société PT Prestise Indojoya, située à Jakarta en Indonésie, un partenariat d'une durée initiale de 10 ans, renouvelable par période de 5 ans. Ce partenariat porte sur la distribution de produits Yves Rocher destinés au marché indonésien par la société PT Prestise Indojoya. Dans le cadre d'une promesse de vente et sous réserve que la législation locale autorise une participation majoritaire par une société étrangère, les accords prévoient également la possibilité pour LBV Yves Rocher de prendre le contrôle de PT Prestise Indojoya à hauteur de 51 % entre le 16 avril 2023 et le 15 juin 2027 et une prise de contrôle à 100% dans des cas particuliers tels que la résiliation anticipée du contrat de distribution.

Le 15 décembre 2016, LBV Yves Rocher a conclu avec la société Poura Darou Iranian Investment Company, située à Téhéran en Iran, un partenariat pour une durée initiale de 10 ans, renouvelable par période de 5 ans. Ce partenariat porte sur la distribution de produits Yves Rocher destinés au marché iranien par sa filiale à 100% la société iranienne Novin Rocheh Zibaie. Ces accords prévoient également la possibilité pour LBV Yves Rocher de prendre le contrôle de Novin Rocheh Zibaie à hauteur de 50,1 % entre le 1er janvier 2027 et le 31 décembre 2028, dans le cadre d'une promesse de vente. A la suite de la remise en place en novembre 2018 des sanctions américaines à l'encontre de l'Iran, les parties ont convenu d'un gel des accords en cours.

Dans les accords de partenariat conclus en 2014 entre Petit Bateau France et Fung Kids Investment Limited et sa société mère Fung Kids (Holding) Limited, les contrats signés prévoient une option de rachat par Petit Bateau France des parts détenues par la société Fung Kids (Holding) Limited dans Fung Kids Investment Limited et ses filiales à compter du 1er janvier 2026 avec son accord et à compter du 1er janvier 2031 sans que cet accord ne soit nécessaire. Cette option consiste en l'acquisition à dire d'expert de 51 % du capital de ces dernières, dans le cadre d'une promesse de vente, ainsi que de l'ensemble des parts détenues par la société Fung Kids (Holding) Limited dans Fung Kids Investment Limited et ses filiales en cas de violation grave ou de manquement substantiel de Petit Bateau France. LBV Yves Rocher, en sa qualité de maison mère, s'engage à se substituer aux engagements de sa filiale Petit Bateau France, en cas de défaillance de cette dernière.

Le 15 juillet 2015, LBV Yves Rocher et sa filiale Yves Rocher International ont conclu différents accords relatifs à la mise en place d'un partenariat stratégique pour le développement de la Marque Yves Rocher en Chine avec la société Henderson Investment Company Limited, filiale du groupe Henderson basé à Hong Kong. Ces accords prévoyaient également la possibilité pour Yves Rocher International de prendre le contrôle de la société Henderson Care Limited (société dédiée appartenant à 100% à Henderson Investment Company Limited), à hauteur de 50,1 % ou d'en acquérir 100 %, en 2036, 2039, 2042 et 2045, dans le cadre d'une promesse de vente. Ces accords ont été dénoncés par LBV Yves Rocher en décembre 2018 en raison de l'évolution non conforme de la distribution des produits Yves Rocher aux accords conclus en 2015. A la suite de cette dénonciation, les parties ont conclu un nouvel accord commercial porté par une société dénommée HDS Health Products (Shanghai) Co., Ltd. et mettant en place un business model de distribution reposant principalement sur la synergie commerciale entre le e-commerce et le social selling. Cet accord en date du 5 juin 2019 est conclu pour une période initiale de test de deux ans, avec des minimums de chiffres d'affaires à atteindre. Au terme de ce test non concluant, les parties ont décidé de ne pas poursuivre la relation commerciale.

3.23. Informations en matière de crédit-bail

Au cours de l'exercice 2021, aucun contrat de crédit n'a été conclu.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires par activité

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	poids en %	évolution en %	31.12.2020
Ventes à distance	0	0,0%	+ 0,0%	0
Ventes par magasins	1 013	0,7%	+ 0,0%	882
Ventes à des tiers	27 265	19,8%	+ 13,7%	23 979
Ventes aux filiales	109 554	79,5%	+ 17,3%	93 410
Total	137 832	100,0%	+ 16,5%	118 271

4.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	poids en %	évolution en %	31.12.2020
France	58 749	42,6%	+ 12,6%	52 181
Autre Europe	37 002	26,8%	+ 11,7%	33 128
Amériques	15 123	11,0%	+ 17,8%	12 842
Asie	11 640	8,4%	+ 41,3%	8 240
Moyen-Orient & Afrique	15 318	11,1%	+ 28,9%	11 880
Total	137 832	100,0%	+ 16,5%	118 271

4.3. Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Reprises sur amortissements et provisions		
- sur immobilisations	0	0
- sur actif circulant	0	7
- sur risques et charges	7 356	2 160
- autres	0	0
Transfert de charges	696	759
Total	8 052	2 925

4.4. Charges de personnel

L'effectif moyen de la société se répartit comme suit :

	2021	2020
	Personnel salarié (1)	Personnel salarié (1)
Cadres	791	762
Agents de maîtrise & employés	256	258
Ouvriers	12	12
Apprentis & contrats professionnels	39	44
Total	1 098	1 076

(1) CDI + CDD

L'effectif moyen au 31 décembre 2021 intègre l'ensemble des salariés auxquels se rattachent des charges de personnel ayant pu être supportées au cours de l'exercice 2021 par LBV Yves Rocher. L'effectif moyen correspond à la moyenne des effectifs fin de mois. L'effectif présenté les comptes annuels 2020 (1 011 salariés) correspondaient à des équivalents temps plein moyens et n'incluait pas les apprentis et contrats professionnels.

La rémunération brute et les avantages de toutes natures relatifs aux principaux dirigeants, versés par ou à la charge de la société, s'élèvent à 9 065 milliers d'euros pour l'exercice 2021.

Par ailleurs, les administrateurs de la société n'ont reçu aucun jeton de présence au cours de l'exercice.

4.5. Honoraires de Commissariat aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2021 s'élève à 369 milliers d'euros HT y compris les débours, dont 99 milliers d'euros HT au titre des comptes annuels de LBV Yves Rocher et 270 milliers d'euros HT au titre des comptes consolidés du Groupe Rocher.

4.6. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Différences de change nettes	- 130	- 50
Intérêts financiers nets	- 6 014	- 6 206
Dividendes reçus	95 149	0
Avances aux filiales	4 136	0
Dotations provisions filiales	- 912	- 97 661
Reprises provisions filiales	34 429	9 825
Autres charges et produits financiers	3 004	0
Résultat financier	129 662	- 94 092

4.7. Résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Plus et moins values de cession	- 733	- 9 268
Subvention d'exploitation accordée à des filiales	0	0
Reprises nettes de provisions sur risques exceptionnels	- 174	37
Abandons de créances commerciales à des filiales	0	0
Autres éléments exceptionnels	- 44	- 453
Résultat exceptionnel	- 951	- 9 683

4.8. Répartition de l'impôt sur les résultats

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
Résultat courant	115 037	11 886	126 923
Résultat exceptionnel	- 951	229	- 722
Résultat net de concession de produits brevetés (1)	0	- 2 007	- 2 007
Participation des salariés aux fruits de l'expansion N	- 750	0	- 750
Participation des salariés aux fruits de l'expansion N-1	0	94	94
Résultat net comptable 2021	113 336	10 203	123 539

La charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat inclut notamment l'imputation de crédits d'impôt (recherche, mécénat, ...).

4.9. Informations sur l'application des dispositions fiscales

<i>En milliers d'euros</i>	Base avant impôt	Impôt	Net
Résultat de l'exercice	113 336	10 203	123 539
+ Dotations aux provisions réglementées	62	- 16	45
- Reprises sur provisions réglementées	0	0	0
+ "Carry-back" (ou - imputation de "Carry-back")	0	1 396	1 396
+ Utilisation des déficits reportables	0	899	899
Résultat 2021 hors dispositions fiscales	113 398	12 482	125 880

4.10. Informations sur la situation fiscale différée ou latente

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31.12.2020		Variation		Au 31.12.2021	
	Base Actif (Passif)	Impôt Actif (Passif)	Base Actif (Passif)	Impôt Actif (Passif)	Base Actif (Passif)	Impôt Actif (Passif)
Provisions réglementées	- 1 389	- 380	- 62	6	- 1 451	- 375
Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0
Charges non déductibles temporaires	13 459	3 503	3 015	750	16 475	4 254
Charges déduites et non encore comptabilisées	- 1 075	- 294	1 075	294	0	0
Total des décalages certains ou éventuels	10 995	2 829	4 028	1 050	15 024	3 879
Déficits, amortissements différés, moins-values à LT	16 577	4 537	- 9 177	- 2 626	7 400	1 911
Total des éléments à imputer	16 577	4 537	- 9 177	- 2 626	7 400	1 911
Réserve spéciales des plus-values à LT, autres	0	0	0	0	0	0
Total des éléments de taxation éventuelle	0	0	0	0	0	0

La situation au 31 décembre 2021 est évaluée avec le dernier taux d'impôt connu.

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

Société anonyme au capital 4 396 350,15 euros de euros

Siège social : La Croix des Archers – 56200 La Gacilly

876 580 077 R.C.S. Vannes

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 8 JUIN 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-et-deux,
Le 8 juin,
A dix heures.

Les actionnaires se sont réunis en assemblée générale mixte suivant convocation faite par le Président du Conseil d'administration et adressée personnellement à chaque actionnaire.

Les membres de l'assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant à titre personnel que le cas échéant à titre de représentant ou de mandataire des actionnaires non présents.

Monsieur Bris ROCHER préside l'assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

La société ROCHER PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Bris ROCHER et Monsieur Jean-Michel GARRIGUE sont désignés en qualité de scrutateurs.

Le Président met à la disposition de l'assemblée, la feuille de présence qui est arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui a constaté que les actionnaires représentés ou ayant voté par correspondance possèdent ensemble 29 072 437 titres soit plus du cinquième des actions ou certificats de droit de vote pour une assemblée générale mixte sur les 29 309 001 ayant droits de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme assemblée générale mixte.

Le Président rappelle que conformément à l'article R. 225-88 du code de commerce, les documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du code de commerce ont été tenus à la disposition des actionnaires ou adressés à ceux qui en ont fait la demande dans les délais prescrits par la loi.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle a été réunie en assemblée générale mixte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Rapport de gestion du conseil d'administration (incluant la déclaration de performance extra-financière, le rapport sur le devoir de vigilance et le rapport du comité de mission), sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce au titre de l'exercice 2021 ;
- Quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice ;
- Renouvellement des mandats d'administrateur de Daniel ROCHER et Jacques ROCHER qui arrivent à échéance ;
- Pouvoirs pour formalités.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Rapport spécial des commissaires aux comptes et rapport spécial du conseil d'administration sur l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre ;
- Délégation donnée au conseil d'administration de mettre en place deux plans d'attribution gratuite d'actions, et renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres pouvant être émis ;
- Rapport spécial des commissaires aux comptes et rapport spécial du conseil d'administration sur l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise ;
- Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Pouvoirs pour formalités.

Après avoir rappelé que l'assemblée générale ordinaire statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires et titulaires de certificats de droit de vote, présents ou représentés, et que l'assemblée générale extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires et titulaires de certificats de droit de vote, présents ou représentés, le Président propose de mettre aux voix les résolutions suivantes :

∞ ∞ ∞

.../...

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes, sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve, tels qu'ils ont été présentés et arrêtés par le Conseil d'Administration le 29 mars 2022, les comptes sociaux de cet exercice se soldant par un bénéfice net comptable de 123 539 194,40 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte que le montant des dépenses et charges non-déductibles relevant de l'article 39-4 du CGI s'élève à 444.123,89 euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 123 539 194,40 € de la manière suivante :

- à titre de dividendes de 0,89 € par action, soit un total de 26 085 010,89 €

Et le solde :

- au poste Autres réserves pour 97 454 183,51 €

Après affectation de ce bénéfice,

- le poste Autres réserves sera porté à 467 810 183,51€

Conformément à la loi, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<i>En euros</i>	Distribution 2021 sur résultat 2020	Distribution 2020 sur résultat 2019	Distribution 2019 sur résultat 2018
Montant total	0	0	25 974 755,91
Nombres d'actions+CI	29 222 704	29 222 704	29 185 119
Dividende unitaire	0,00	0,00	0,89
Eligible à l'abattement de 40%	oui	oui	oui
Revenu global unitaire	0,00	0,00	0,89

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

.../...

Pour extrait certifié conforme

**Madame Claire GOUDET
Fondé de pouvoir**



Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

BDO Paris
43-47, avenue de la Grande Armée
75116 Paris
S.A.R.L. au capital de € 93 097
480 307 131 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ▶ Comme indiqué dans la note 2 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, votre société comptabilise des titres de participation et autres immobilisations financières au coût d'acquisition, diminué d'une provision pour dépréciation lorsque la situation financière le justifie. Les provisions sont calculées de façon à faire correspondre la valeur nette des titres à la quote-part de la situation nette positive de ces sociétés, sauf exception justifiée par des circonstances économiques et financières particulières. Dans le cadre de notre mission, nous avons apprécié le caractère raisonnable de l'évaluation de ces provisions.
- ▶ Comme indiqué dans la note 2 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des provisions pour risques et charges afin de faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour votre société, qui font l'objet d'une estimation par l'intermédiaire de méthodes statistiques basées sur des historiques. Dans le cadre de notre mission, nous avons apprécié le caractère raisonnable de l'évaluation de ces provisions.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude

est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 29 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

BDO Paris



Audrey Leroy

ERNST & YOUNG Audit



Pierre Jouanne

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2021

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

Société anonyme au capital de 4 383 405,60 euros

Siège social : La Croix des Archers - 56200 La Gacilly

N°876 580 077 R.C.S. Vannes

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

BILAN ACTIF					
En milliers d'euros		<i>Montants Bruts</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES <i>note 3.1</i>					
Logiciels, concessions, brevets et droits similaires		96 138	62 637	33 501	24 966
Fonds commercial		2 686	2 514	172	172
Autres immobilisations incorporelles		14 270	395	13 875	8 259
IMMOBILISATIONS CORPORELLES <i>note 3.2</i>					
Terrains		2 802	717	2 086	1 476
Constructions		32 499	20 965	11 534	13 577
Installations techniques, matériels, outillages		9 428	6 814	2 613	2 699
Autres immobilisations corporelles		28 240	25 720	2 520	4 437
Immobilisations en cours		1 399		1 399	210
Avances et acomptes					523
IMMOBILISATIONS FINANCIERES <i>note 3.3</i>					
Autres participations	<i>note 3.4</i>	1 167 816	78 625	1 089 191	994 529
Créances rattachées à des participations		103 655	3 500	100 155	82 490
Autres titres immobilisés		2 898		2 898	2 898
Prêts		9		9	18
Autres immobilisations financières		3 022		3 022	2 944
ACTIF IMMOBILISE		1 464 862	201 887	1 262 975	1 139 198
STOCKS ET EN-COURS					
Avances et acomptes versés sur commandes		300		300	156
CRÉANCES					
Créances clients et comptes rattachés	<i>note 3.5</i>	69 601	1 995	67 606	52 961
Autres créances	<i>note 3.6</i>	99 190	2 791	96 399	36 440
DIVERS					
Instruments financiers actif		5 274		5 274	
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		24 728		24 728	51 906
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	<i>note 3.7</i>	15 179		15 179	12 777
ACTIF CIRCULANT		214 272	4 786	209 486	154 240
Charges à répartir sur plusieurs exercices		328		328	603
Ecart de conversion actif		7 463		7 463	1 075
TOTAL DE L'ACTIF		1 686 925	206 673	1 480 252	1 295 116

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

BILAN PASSIF

En milliers d'euros		31/12/2021	31/12/2020
Capital		4 383	4 383
Primes d'émission, de fusion, d'apport		7 853	7 853
Ecart de réévaluation		0	0
Réserve légale		546	546
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		100	100
Autres réserves		370 356	492 411
Report à nouveau		0	436
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		123 539	-122 491
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		1 451	1 389
CAPITAUX PROPRES	<i>note 3.10</i>	508 228	384 627
AUTRES FONDS PROPRES		0	0
Provisions pour risques		9 018	9 144
Provisions pour charges		15 045	14 458
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	<i>note 3.12</i>	24 063	23 602
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<i>note 3.13</i>	397 957	417 676
Emprunts et dettes financières divers	<i>note 3.14</i>	29 664	77
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2	2
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<i>note 3.15</i>	65 668	48 913
Dettes fiscales et sociales	<i>note 3.16</i>	34 929	30 035
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		17	42
Autres dettes	<i>note 3.17</i>	406 175	387 851
Instruments financiers passif		1 281	0
Produits constatés d'avance	<i>note 3.18</i>	249	716
TOTAL DES DETTES		935 942	885 312
Ecart de conversion passif		12 019	1 575
TOTAL DU PASSIF		1 480 252	1 295 116

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

En milliers d'euros		France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises		3 471	25 707	29 178	25 506
Production vendue de biens		498	37	535	1 018
Production vendue de services		54 780	53 339	108 119	91 747
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	<i>note 4.1 - 4.2</i>	58 749	79 083	137 832	118 271
Production stockée				0	0
Production immobilisée				21 020	11 512
Subventions d'exploitation				104	16
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	<i>note 4.3</i>			8 052	2 925
Autres produits				184 003	156 203
PRODUITS D'EXPLOITATION				351 011	288 927
Achats de marchandises				10 342	9 951
Variation de stock (marchandises)				0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements				430	567
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				0	0
Autres achats et charges externes				204 937	180 676
Impôts, taxes et versements assimilés				4 618	5 238
Salaires et traitements	<i>note 4.4</i>			73 968	65 415
Charges sociales				32 980	29 334
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				12 830	11 466
Sur immobilisations : dotations aux provisions				1 105	1 105
Sur actif circulant : dotations aux provisions				20	158
Pour risques et charges : dotations aux provisions				7 705	7 169
Autres charges				16 701	167
CHARGES D'EXPLOITATION				365 636	311 246
RESULTAT D'EXPLOITATION				(14 625)	(22 319)
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée				0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré				0	0
Produits financiers de participations				95 149	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				0	0
Autres intérêts et produits assimilés				5 951	5 249
Reprises sur provisions et transferts de charges				34 429	9 825
Différences positives de change				14 969	363
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				3 088	0
PRODUITS FINANCIERS				153 586	15 437
Dotations financières aux amortissements et provisions				912	97 661
Intérêts et charges assimilées				7 913	11 456
Différences négatives de change				15 099	412
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
CHARGES FINANCIERES				23 924	109 529
RESULTAT FINANCIER	<i>note 4.6</i>			129 662	(94 092)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				115 037	(116 411)

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

COMPTE DE RESULTAT (suite)

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39	5 387
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	811
PRODUITS EXCEPTIONNELS	39	6 198
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44	29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	772	15 078
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	174	774
CHARGES EXCEPTIONNELLES	990	15 881
RESULTAT EXCEPTIONNEL <i>note 4.7</i>	(951)	(9 683)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	750	368
Impôts sur les bénéfices <i>note 4.8</i>	(10 203)	(3 971)
TOTAL DES PRODUITS	504 636	310 562
TOTAL DES CHARGES	381 097	433 053
BENEFICE OU PERTE	123 539	(122 491)
<i>Résultat par action (en euro)</i>	<i>4,24</i>	<i>(4,19)</i>
<i>Résultat par action dilué (en euro)</i>	<i>4,13</i>	<i>(4,13)</i>

LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER

Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	2021	2020
Résultat Net	123 539	(122 491)
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
Amortissements et provisions	(19 437)	108 278
Variation des impôts différés	0	0
Plus ou moins values de cession	76	9 267
Marge Brute d'Autofinancement	104 179	(4 946)
Variation du besoin en fonds de roulement net	9 614	24 789
Flux de trésorerie généré par l'ACTIVITE	113 792	19 843
Investissements incorporels et corporels	(25 295)	(20 695)
Investissements titres de participation	(61 003)	(12 112)
Variation des autres immobilisations financières	70	3
Produits de cession des éléments d'actifs	0	5 000
Flux de trésorerie sur OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(86 228)	(27 804)
Flux de trésorerie générés par l'ACTIVITE et sur OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	27 564	(7 961)
Dividendes versés	0	0
Augmentation (diminution) des capitaux propres	0	6
Augmentations d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	(19 722)	(49 744)
Variation des comptes courants des filiales	(35 020)	106 028
Flux de trésorerie sur OPERATIONS DE FINANCEMENT	(54 742)	56 290
Variation de trésorerie	(27 178)	48 329
Trésorerie d'ouverture	51 906	3 577
Trésorerie de clôture	24 728	51 906
<u>Trésorerie LBV Yves Rocher</u>	<u>24 728</u>	<u>51 906</u>
Prêts et assimilés Tiers	9	18
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	(397 957)	(417 676)
Emprunts et dettes tiers	(76)	(78)
Prêts Groupe	100 155	82 490
Emprunts Groupe	(29 590)	0
Comptes-courants Groupe Débiteurs	68 440	17 923
Comptes-courants Groupe Crédeurs	(389 864)	(386 293)
<u>Endettement net LBV Yves Rocher</u>	<u>(624 156)</u>	<u>(651 710)</u>
<u>Détails de la variation du besoin en fonds de roulement</u>		
Stocks nets	0	0
Articles publicitaires nets	0	0
Clients nets	(14 645)	34 350
Fournisseurs	16 755	(754)
Autres	7 504	(8 807)
Total	9 614	24 789

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels des Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher (ci-après LBV Yves Rocher) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 arrêtés par le conseil d'administration du 29 mars 2022. Le total du bilan avant répartition du résultat de l'exercice est de 1 480 252 121 euros, le chiffre d'affaires s'élève à 137 831 948 euros et le compte de résultat dégage un profit de 123 539 194 euros.

Evénement subséquent

Les événements en Ukraine de ce début d'année 2022 et les résultats des mesures prises par les différentes autorités auront un impact sur nos résultats financiers en 2022 et sur l'évaluation de certains actifs et passifs. Nous pourrions par conséquent enregistrer des impacts relativement significatifs dans nos comptes au cours de l'année 2022. Sur la base des faits connus à ce jour, nous n'avons pas connaissance des impacts financiers sur les états financiers de 2022.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 28 mai 2021, la société LBV Yves Rocher a procédé à l'acquisition de 24% du capital social et des droits de vote des sociétés Flormar Kozan Pazarlama et Flormar Kozan Sanayi détenus par Messieurs Cem et Alp Senbay. Avec cette acquisition, les sociétés Flormar Kozan Pazarlama et Flormar Kozan Sanayi ne comportent plus d'actionnaires tiers, la société LBV Yves Rocher détenant dorénavant 100% du capital social et des droits de vote de ces sociétés.

Par ailleurs, LBV Yves Rocher a souscrit aux augmentations du capital :

- de la société Kosan Kozmetik Sanayi pour un montant de 19 000 milliers de livres turques en date du 25 janvier 2021 et pour un montant de 149 812 milliers de livres turques le 25 juin 2021 ;
- de la société Kosan Kozmetik Pazarlama pour un montant de 232 788 milliers de livres turques le 25 juin 2021.

La valeur brute des titres de ces sociétés dans les comptes de LBV Yves Rocher a ainsi augmenté en 2021 de 19 632 milliers d'euros pour la société Kosan Kozmetik Sanayi et de 37 991 milliers d'euros pour la société Kosan Kozmetik Pazarlama.

Le 30 juin 2021, la société LBV Yves Rocher a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société R Distrib. Cette société distribue les produits Sabon via un réseau de 17 magasins répartis sur le territoire français, dans le cadre d'un contrat de franchise conclu avec Sabon Shell Paam Industries Ltd, filiale de LBV Yves Rocher. La documentation d'acquisition prévoit notamment un mandat au profit du cédant portant sur la négociation des conditions de cession de 7 points de vente. Ces cessions devront intervenir avant le 30 juin 2022, le mandat de négociation pouvant être prorogé de 6 mois pour 4 points de vente identifiés.

Le 22 novembre 2021, LBV Yves Rocher a acquis 20% des titres de la société CERCO auprès de la société Laboratoire de Dermocosmétique Active Docteur Pierre Ricaud. Ensuite, la société CERCO a été absorbée par LBV Yves Rocher dans le cadre d'une transmission universelle du patrimoine ayant pris effet le 27 décembre 2021.

LBV Yves Rocher a repris l'activité de gestion des activités financières pour le groupe Rocher à compter de l'exercice 2021.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de LBV Yves Rocher sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et les pratiques comptables généralement admises.

2.1. Changements des principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes sociaux de l'exercice 2021 sont identiques à ceux de 2020.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L 123-12 à L 123-28) et du règlement n° 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié.

Ils ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Les durées d'amortissements des actifs incorporels sont les suivantes :

- Les logiciels sont amortis sur leur durée probable d'utilisation. L'obsolescence technique et commerciale de l'environnement informatique dans lequel le logiciel est implanté est pris en considération pour la détermination de cette durée, pouvant être comprise entre 1 et 7 ans.
- Les brevets bénéficiant d'une protection juridique sont amortis sur la durée du droit d'utilisation accordée par cette protection juridique.
- Les marques acquises par le Groupe n'ayant pas vocation à être arrêtées ni cédées, sont considérées comme ayant une durée d'utilisation illimitée et ne sont donc pas amortissables.
- Les fonds commerciaux, dont la durée d'utilisation peut être déterminée de manière fiable, sont amortis sur leur durée d'utilisation, à défaut cette durée d'utilisation est fixée à 10 ans.
- Les droits au bail bénéficiant d'une protection juridique ne sont pas amortis. Les autres sont amortis sur leur durée probable d'utilisation.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Les durées d'utilisation préconisées par le Groupe sont les suivantes (elles sont données à titre indicatif et doivent être adaptées en fonction des situations) :

- Constructions 10 à 30 ans
- Installations & agencements 5 à 15 ans
- Immobilisations en magasins 7 ou 8 ans (ou durée du bail si inférieur à 7 ou 8 ans)
- Matériel, outillage et mobilier 3 à 10 ans

Le mode dégressif est appliqué sur du matériel et outillage lorsque son utilisation est intensive afin de tenir compte d'un usage accéléré. L'excédent d'amortissement dégressif par rapport à l'amortissement linéaire constitue un amortissement dérogatoire figurant au passif en provision réglementée.

Par ailleurs, un amortissement dérogatoire est également comptabilisé lorsque la durée d'usage des structures des biens décomposés est inférieure à la durée d'utilisation.

2.4. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de dépréciation sont réalisés pour les actifs immobilisés incorporels et corporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Seuls les fonds de commerce font l'objet d'un test tous les ans.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (fonds commercial et/ou droit au bail) et corporelles à sa valeur actuelle. Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle, une dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence.

La valeur actuelle est la valeur la plus haute entre la valeur d'usage et la valeur vénale.

La valeur d'usage est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie générés par l'actif.

La valeur vénale correspond à la valeur de marché de l'actif qui est déterminée par référence à des transactions similaires récentes, ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants.

Les dépréciations comptabilisées sur fonds commerciaux sont définitives.

2.5. Titres de participation et autres immobilisations financières

Les titres de participation et autres immobilisations financières sont comptabilisés au coût d'acquisition, diminué d'une provision pour dépréciation lorsque la situation financière le justifie.

Les provisions sont calculées afin que la valeur nette des titres corresponde à la quote-part de la situation nette positive de ces sociétés, sauf exception justifiée par des circonstances économiques et financières particulières.

Lorsque la situation nette est négative, les titres sont dépréciés à 100% et une provision est enregistrée à hauteur de la quote-part de situation nette. Cette dernière est enregistrée en provision pour dépréciation de l'avance consentie à la filiale concernée. En l'absence d'avance ou si celle-ci est inférieure à la provision, une provision pour risques filiale est comptabilisée.

Les titres de placement figurent au bilan pour leur prix d'achat, éventuellement minoré d'une provision pour dépréciation dans le cas où leur cotation est inférieure au prix d'achat à la clôture de l'exercice.

2.6. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances clients font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

2.7. Charges constatées d'avance

Les comptes de charges constatées d'avance comprennent les charges comptabilisées dans l'exercice mais se rapportant aux exercices suivants.

2.8. Conversion des opérations en devises

Les valeurs immobilisées acquises en devises sont converties en euros au cours de change en vigueur aux dates d'acquisition.

L'ensemble des créances et dettes libellées en devises est converti au cours de change en vigueur à la date du bilan ou au cours de couverture lorsque des opérations de couverture ont été réalisées.

Les pertes de change latentes ont fait l'objet d'une provision pour risques.

2.9. Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont directement enregistrées en capitaux propres. Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur valeur d'acquisition brute avant subvention. Les subventions inscrites en capitaux propres sont comptabilisées en produit dans le résultat au rythme de l'amortissement des immobilisations dont elles ont servi à financer l'acquisition.

2.10. Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles comprennent notamment les effets prévisibles des retours de produits, les coûts relatifs aux cartes de fidélité des clientes des magasins, les engagements de fin de carrière, les restructurations, les litiges et les provisions filiales (cf. paragraphe sur les titres de participations).

Le montant des provisions est déterminé en fonction d'une estimation des coûts probables à venir, et selon la nature des provisions, par utilisation le cas échéant de méthodes statistiques basées sur des historiques.

2.11. Provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Les engagements en matière de retraite et indemnités assimilées, ainsi que les droits acquis au titre de la médaille du travail, sont enregistrés en provisions pour risques et charges. Conformément à la recommandation du CNC n° 2003-R.01, le calcul de l'engagement tient compte de l'ensemble des droits qui seraient acquis lors du départ à la retraite du salarié, calculé de manière actualisée et pondérée par la probabilité de sa présence à cette date. Par ailleurs, il tient compte des évolutions des salaires. L'ensemble est réparti de manière linéaire.

La valorisation des engagements est effectuée chaque année et tient compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par profession et catégorie socio-professionnelles ainsi que du taux d'inflation et du taux d'actualisation. Les effets cumulés des écarts actuariels sont amortis sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, à l'exception des écarts n'excédant pas 10% de la valeur de l'engagement brut (méthode dite du "corridor"). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Les écarts constatés pour la médaille du travail sont immédiatement comptabilisés au compte de résultat sans application de la méthode dite du "corridor".

Les hypothèses retenues en matière de rotation de personnel et d'évolution des salaires sont basées sur des données historiques observées par catégorie socioprofessionnelle et par tranche d'âge. La table de survie utilisée est celle de l'INSEE TD-TV 02-04. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence aux taux des obligations privées de haute qualité de notation AA et d'une durée équivalente à celle des engagements, soit 1% à fin 2021.

La charge comptabilisée au cours de l'exercice intègre :

- les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice (coût normal) ;
- les intérêts sur la dette actuarielle ;
- l'effet des modifications éventuelles de régimes amorties sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés ;
- l'amortissement des écarts actuariels.

2.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de ventes de produits, de marchandises et de prestations de services.

Les ventes de produits et de marchandises sont enregistrées lorsque le changement de propriété est effectué. Ce dernier est considéré comme acquis au moment de l'expédition des produits ou de marchandises sauf si des éléments clairement identifiés démontrent le contraire.

Les prestations sont comptabilisées à leur date de réalisation.

2.13. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés directement dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont dépensés. En effet, le nombre important de projets et les incertitudes quant à la décision du lancement des produits liés à ces projets ne permettent pas d'évaluer de façon fiable les frais encourus immobilisables.

2.14. Instruments financiers

La société applique une politique de couverture fondée sur des instruments financiers visant à réduire, le cas échéant, l'exposition de sa marge opérationnelle aux risques de fluctuation des parités de change et des taux d'intérêt.

En matière de couverture des risques de taux de change, des contrats à terme et des options sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan de la société ou de ses filiales et les flux de trésorerie sur opérations commerciales dont la réalisation est jugée hautement probable.

- Les gains et les pertes latentes générés par les instruments de couverture des transactions inscrites au bilan sont comptabilisés de manière symétrique aux éléments couverts.
- Les gains non-réalisés regroupés par devise ne sont comptabilisés qu'au moment de leur réalisation définitive selon le principe de prudence.
- Seules, les pertes latentes regroupées par devise sont comptabilisées en dotation aux provisions pour risques et charges.

En matière de couverture des risques de taux d'intérêt, la société a recours à des instruments de gré à gré.

2.15. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les plus et moins-values de cession d'immobilisations, ainsi que tous les produits et charges qui, par leur nature, leur occurrence ou leur caractère significatif ne relèvent pas des activités courantes de la société.

2.16. Impôts sur les bénéfices

L'intégration fiscale se fait au niveau de la société Rocher Participations depuis le 1er janvier 2015.

Au cours de l'année 2015, toutes les sociétés de l'ancien groupe d'intégration fiscale ont donné leur accord pour intégrer le nouveau groupe.

Dans le cadre des conventions conclues au sein de ce groupe d'intégration fiscale, la charge d'impôt comptabilisée par chaque société intégrée est identique à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts correspondant aux déficits transférés au groupe par les sociétés membres intégrées et utilisés par le groupe sont réallouées par la société mère Rocher Participations auxdites sociétés. Ces économies d'impôt réallouées seront éventuellement rétrocédées à la société Rocher Participations par les sociétés membres dans l'hypothèse où ces dernières redeviendraient bénéficiaires au cours de leur période d'appartenance au groupe.

Les crédits et les réductions d'impôt utilisés qui ne pourraient être imputés sur leur dette d'IS due par les sociétés membres au titre de l'exercice de leur constatation, leur sont remboursés par la société mère Rocher Participations, dès l'exercice d'utilisation de ces crédits et réductions d'impôt par cette dernière, ou à défaut de leur remboursement par le Trésor Public à son profit.

Par ailleurs, LBV Yves Rocher est mandatée par la société Rocher Participations en tant que collecteur du paiement des acomptes et du solde d'impôt sur les sociétés de chaque filiale, à charge pour la société mère de verser ces sommes auprès du Trésor Public.

LBV Yves Rocher est également mandatée par la société Rocher Participations dans le cadre de la réallocation des économies d'impôts et remboursement des crédits et réductions d'impôts aux sociétés membres déficitaires.

2.17. Résultat par action et résultat par action dilué

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions et de certificats d'investissement en circulation à la date de clôture de l'exercice, à l'exclusion de ceux détenus directement ou indirectement en autocontrôle.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du dénominateur tel que défini ci-dessus, augmenté des actions gratuites attribuées et non encore acquises.

3. NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	Transferts	31.12.2021
Logiciels	80 010	7 866	0	8 142	96 018
Concessions, brevets et droits similaires	120	0	0	0	120
Fonds de commerce et droits au bail	2 686	0	0	0	2 686
Autres	378	0	0	0	378
Immobilisations en-cours	8 276	13 758	0	- 8 142	13 892
Avances, acomptes	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	91 471	21 624	0	0	113 094
Logiciels	55 069	7 473		0	62 542
Concessions, brevets et droits similaires	95	0	0	0	95
Fonds de commerce et droits au bail	2 514	0	0	0	2 514
Autres	395	0	0	0	395
Immobilisations en-cours	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	58 073	7 473	0	0	65 546
Valeurs nettes	33 397	14 151	0	0	47 548

L'augmentation des logiciels et des immobilisations en-cours intègre notamment les investissements réalisés dans le cadre du projet informatique « Spark », plateforme internet, du projet « Data Platform », regroupement des données des fichiers clients et des projets « Surf », « SmartBuy » liés à la transformation des systèmes informatiques utilisés par les équipes financières, notamment au titre du traitement des factures des fournisseurs. Cette augmentation intègre également des acquisitions importantes liées aux projets « Spring » pour 4,2 millions d'euros et « B2S » pour 3,2 millions d'euros.

3.2. Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	Transferts	31.12.2021
Terrains	2 159	627	0	16	2 802
Constructions et agencements	31 882	584	0	33	32 499
Installations et outillages	9 474	833	- 4	21	10 324
Immobilisations en magasins	2 200	648	- 118	0	2 730
Matériels et mobiliers	24 149	559	- 194	0	24 514
Autres	101	0	0	0	101
Immobilisations en-cours	210	1 260	0	- 70	1 399
Avances et acomptes	523	0	- 523	0	0
Valeurs brutes	70 696	4 511	- 839	0	74 368
Terrains	682	35	0	0	717
Constructions et agencements	18 305	2 660	0	0	20 965
Installations et outillages	8 135	2 019	- 5	0	10 149
Immobilisations en magasins	1 292	382	- 86	0	1 588
Matériels et mobiliers	19 259	1 586	- 150	0	20 695
Autres	101	1	0	0	102
Immobilisations en-cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	47 774	6 683	- 241	0	54 216
Valeurs nettes	22 922	- 2 172	- 598	0	20 152

L'augmentation des immobilisations en magasins intègre principalement les acquisitions de mobiliers destinés aux distributeurs tiers. L'augmentation des matériels et mobiliers intègre notamment les investissements en matériel informatique. Les immobilisations-en-cours intègrent les nouveaux agencements pour le bâtiment Cap Rocher situé à Issy-Les-Moulineaux. Les acquisitions d'installations et outillages, de matériels et mobiliers, sont notamment relatives à l'achat de matériels informatiques.

La dotation annuelle aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles s'élève à 6 683 milliers d'euros.

Les amortissements dérogatoires, inscrits en capitaux propres, ont été dotés en 2021 pour un montant net de 62 milliers d'euros.

3.3. Immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	Transferts	31.12.2021
Titres de participation	1 106 852	61 003	- 39	0	1 167 816
Créances rattachées à des participations	86 098	37 221	- 19 664	0	103 655
Autres titres immobilisés	2 898	0	0	0	2 898
Dépôts et cautionnements	2 944	108	- 30	0	3 022
Prêts et autres immo. financières	18	0	- 8	0	9
Valeurs brutes	1 198 810	98 332	- 19 741	0	1 277 400
Titres de participation	112 323	24	- 33 722	0	78 625
Créances rattachées à des participations	3 608	0	- 108	0	3 500
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0
Prêts et autres immo. financières	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	115 931	24	- 33 830	0	82 125
Valeurs nettes	1 082 879	98 308	14 089	0	1 195 275

L'augmentation des titres de participations détenus par LBV Yves Rocher à fin 2021 a principalement résulté :

- des acquisitions de titres et souscriptions aux augmentations du capital social des sociétés Kosan Kozmetik Sanayi et Kosan Kozmetik Pazarlama ;
- de l'acquisition des titres de la société R Distrib (distribuant en France les produits de la marque Sabon).

La diminution des créances rattachées à des participations provient notamment du remboursement à hauteur de 20 000 milliers de dollars américain du prêt accordé à la société Groupe Rocher Holdings US Corporation en septembre 2021.

3.4. Titres de participations

Les données chiffrées des titres de participations sont présentées ci-dessous en milliers d'euros :

	Capital	Capitaux propres (hors capital avt affect. Du Rés.)	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts avances et comptes courants consentis bruts	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés par la société
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés										
1 - Filiales détenues à + de 50%										
YR France	228 662	17 857	100,00	228 662	228 662		381	384 521	23 467	40 016
Groupe Rocher Opérations	127 652	12 430	100,00	126 804	126 804		9 296	373 775	9 103	20 041
Agem	10	- 1 055	100,00	3 264	0	1 871		0	- 360	
Stanhome International	18	29 814	100,00	35 450	32 220	13 247	60	3 740	2 367	
Docteur Pierre Ricaud	193	9 802	100,00	24 575	24 575	2 832		71 897	3 277	6 012
Petit Bateau France	13 264	79 939	100,00	35 481	35 481	35 665	14 347	189 284	- 9 915	
Stanhome France	150	4 980	100,00	223	223	3 825		46 714	- 385	
SARL Primevères	8	256	100,00	8	8			857	143	1 000
Yves Rocher International	15 730	69 829	99,99	21 116	21 116			0	27 803	26 002
SNC CERCO				0	0		60	1 035	- 232	
Blue Lab	10		100,00	10	10	505		0	- 922	
Cosmétique et Beauté	10		100,00	10	10			0	0	
Sabon France	11	260	100,00	3 342	3 342	1 280		2 268	- 965	
Yves Rocher Brésil	967	- 907	99,99	3 986	60			0	0	
Groupe Rocher Holding US	398 173	- 3 470	100,00	362 893	362 893	70 678		0	8 388	
Yves Rocher Japon CO LDT	153	- 3 653	100,00	135	0	3 500		0	0	
YR ASIA	4 031	450	75,86	4 041	4 041		327	1 497	68	
Soabimex (Maroc)	335	536	100,00	9 268	889			70	18	
Yves Rocher Mexicana SA DE CV	13	9 300	99,99	30	30			11 376	- 286	
Flormar Kosan Sanayi (Manufacturing)	12 693	- 1 046	100,00	33 424	20 607		11 874	16 847	- 1 643	
Flormar Kosan Pazarlama (Distribution)	18 694	- 3 083	100,00	122 161	75 316			50 952	1 339	
Sabon Shel Paam Limited (Israel)	7	15 152	100,00	104 304	104 304			11 352	4 980	
Sabon Japon	297	19 067	100,00	48 452	48 452			99 718	3 770	2 078
Total 1	821 081	256 459		1 167 637	1 089 042	133 403	36 345	1 265 903	70 015	95 149
2 - Participations détenues entre 10 et 50 %										
Total 2	0	0		0	0	0	0	0	0	0
Total A	821 081	256 459		1 167 637	1 089 042	133 403	36 345	1 265 903	70 015	95 149
B - Renseignements globaux sur les participations non comprises dans le §A										
- Filiales françaises										
- Filiales étrangères										
- Participations françaises				2 989	2 959					0
- Participations étrangères										
Total B	0	0		2 989	2 959	0	0	0	0	0
Total	821 081	256 459		1 170 627	1 092 001	133 403	36 345	1 265 903	70 015	95 149

Ce tableau n'intègre pas le mali technique de 87 milliers d'euros ayant été affecté aux titres de Docteur Pierre Ricaud dans le cadre de l'absorption de la société Parfums Isabel Derroisné réalisée en date du 24 novembre 2016 avec effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2016.

3.5. Clients et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Clients ventes à distance	0	0
Clients ventes par magasins	0	0
Clients groupe	57 598	43 555
Clients divers	10 636	11 077
Clients - Produits non encore facturés	1 366	304
Valeurs brutes	69 601	54 936
Provisions	- 1 995	- 1 975
Valeurs nettes	67 606	52 961

3.6. Autres créances

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Personnel et comptes rattachés	78	86
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144	83
Etat - Créance Impôt sur les bénéficiaires	0	0
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	10 244	8 027
Etat et autres collectivités - Autres créances	32	319
Comptes courants débiteurs des sociétés liées	87 007	28 123
Débiteurs divers et autres	1 684	1 988
Valeurs brutes	99 190	38 625
Provisions	- 2 791	- 2 185
Valeurs nettes	96 399	36 440

3.7. Charges constatées d'avance

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Articles et matériels publicitaires	1 958	1 384
Charges externes	13 220	11 373
Autres	2	20
Valeurs brutes	15 179	12 777
Provisions	0	0
Valeurs nettes	15 179	12 777

3.8. Variation des provisions à l'actif

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31.12.2021
Provisions sur :					
- stocks et en-cours	0	0	0	0	0
- clients et comptes rattachés	- 1 975	- 20	0	0	- 1 995
- autres créances	- 2 185	- 625	19	0	- 2 791
- charges constatées d'avance	0	0	0	0	0
Total	- 4 160	- 645	19	0	- 4 786

3.9. Etats des échéances des créances

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	moins d'un an	de un à cinq ans	plus de cinq ans
Actif immobilisé				
Créances rattachés à des participations	103 655	103 655		
Prêts	9	9		
Autres immobilisations financières	3 022	4	3 018	
Actif circulant				
Créances clients	67 562	67 562		
Clients douteux ou litigieux	2 039	2 039		
Personnel et comptes rattachés	78	78		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144	144		
Etat - Impôt sur les bénéfices	0	0		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	10 244	10 244		
Etat et autres collectivités - Autres créances	32	32		
Comptes courants débiteurs des sociétés liées	87 007	87 007		
Débiteurs divers et autres	1 684	1 684		
Charges constatées d'avance	15 179	11 918	3 261	
Total	290 656	284 377	6 279	0

3.10. Capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Subventions	Provisions réglementées	Total des capitaux propres
31.12.2019	4 378	7 859	415 468	78 025	0	1 354	507 084
Affectation de résultat			78 025	- 78 025			0
Dividendes versés			0				0
Réduction de capital et réserves							0
Augmentation de capital	6	- 6					0
Changement de méthode							0
Prime de fusion							0
Subventions							0
Provisions réglementées						35	35
Résultat net 2020				- 122 491			- 122 491
31.12.2020	4 383	7 853	493 493	- 122 491	0	1 389	384 627
Affectation de résultat			- 122 491	122 491			0
Dividendes versés							0
Réduction de capital et réserves							0
Augmentation de capital							0
Changement de méthode							0
Prime de fusion							0
Subventions							0
Provisions réglementées						62	62
Résultat net 2021				123 539			123 539
31.12.2021	4 383	7 853	371 002	123 539	0	1 451	508 228

Au cours de l'exercice, le capital social n'a pas évolué, il est de 4 383 405,60 euros.

Au 31 décembre 2021, le capital social est constitué de 29 222 704 titres de 0,15 euro, dont 29 164 519 actions et 58 185 certificats d'investissement. Le nombre de titres ayant droits de vote, c'est-à-dire hors titres détenus en autocontrôle, s'élève à 29 166 578.

À la suite des plans d'actionnariat salarié successivement mis en place, 740 990 actions gratuites ont été attribuées et non encore acquises au 31 décembre 2021.

3.11. Identité de la société consolidante

LBV Yves Rocher est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société Rocher Participations (La Forêt Neuve - 56200 Glénac).

3.12. Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2020	Dotations	Reprises	31.12.2021
Indemnités de fin de carrière (1)	11 649	1 674	- 1 316	12 007
Médailles du travail	388	0	- 22	366
Risques filiales (2)	464	0	- 464	0
Pertes de change	149	1 290	- 149	1 290
Litiges et autres	10 952	5 435	- 5 986	10 401
Total	23 602	8 399	- 7 937	24 064

Les litiges en cours (commerciaux, propriété intellectuelle, fiscaux, ...) font l'objet de provisions qui sont enregistrées en fonction de l'évaluation des risques effectuée avec le concours des avocats et des conseils de la société.

(1) voir paragraphe relatif aux méthodes de comptabilisation des indemnités de fin de carrière.

(2) voir paragraphe relatif aux méthodes de comptabilisation des titres de participations.

Provisions indemnités de fin de carrière 2020	11 649
Coût normal	1 096
Intérêts sur la dette actuarielle	120
Reprises liées aux personnes parties de + de 55 ans	- 1 316
Amortissement du coûts des services passés	36
Amortissement des pertes (gains) actuariels	215
Impact transferts de personnel	119
Provisions indemnités de fin de carrière Cerco (1)	88
Provisions indemnités de fin de carrière 2021	12 007
Pertes (gains) actuariels ("corridor")	3 558
Coûts des services passés (2)	108
Engagements indemnités de fin de carrière 2021	15 673

(1) Provision transférée dans le cadre de la transmission universelle du patrimoine ayant pris effet au 27 décembre 2021

(2) Impacts liés à la modification fin 2009 de la convention de la chimie et amortis sur 15 ans à compter de 2010

Les pertes ou gains actuariels et les coûts des services passés figurent dans les engagements hors bilan.

3.13. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Emprunt à terme	349 786	360 645
Lignes de crédit moyen terme confirmées LBV YR	0	0
Ligne de crédit non confirmée LBV YR	45 000	45 000
Découverts bancaires	2 562	11 144
Intérêts courus	609	887
Total	397 957	417 676

L'emprunt à terme in fine à 5 ans a été souscrit en mars 2018 dans le cadre de l'acquisition d'Arbonne. Au 31 décembre 2021, cet emprunt se compose d'un tirage de 198 650 milliers d'euros et d'un tirage de 180 000 milliers de dollars US. Le tirage en dollars est couvert par un contrat de « cross currency swap » pour 100 000 milliers de dollars US (80 502 milliers d'euros) et les 80 000 milliers de dollars restants sont évalués au taux de clôture (70 634 milliers d'euros).

3.14. Emprunts et dettes financières divers

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Emprunts auprès de sociétés liées	29 590	0
Dépôt et cautionnement recus	38	37
Divers	37	40
Total	29 664	77

3.15. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Fournisseurs	28 498	21 216
Fournisseurs - Effets à payer	0	0
Fournisseurs - Factures non parvenues	37 170	27 697
Total	65 668	48 913

3.16. Dettes fiscales et sociales

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Personnel	36	6
Personnel - Charges à payer	15 977	13 710
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 342	2 273
Organismes sociaux - Charges à payer	6 512	7 263
Etat - Impôt sur les bénéfices	0	0
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	6 846	5 305
Etat et autres collectivités - Autres dettes	635	527
Etat - Charges à payer	583	951
Total	34 929	30 035

3.17. Autres dettes

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Avoirs à établir	1 336	248
Comptes-courants créditeurs des sociétés liées	389 864	386 293
Créditeurs divers	14 974	1 310
Total	406 175	387 851

3.18. Produits constatés d'avance

LBV Yves Rocher dispose au passif de produits constatés d'avance au 31 décembre 2021, pour un montant de 249 milliers d'euros.

3.19. Etats des échéances des dettes

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	moins d'un an	de un à cinq ans	plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	397 957	48 171	349 786	
Emprunts et dettes financières divers	29 664	29 655	9	
Fournisseurs et comptes rattachés	65 668	65 668		
Personnel et comptes rattachés	16 012	16 012		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	10 854	10 854		
Etat - Impôt sur les bénéfices	0	0		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	6 846	6 846		
Etat et autres collectivités - Autres dettes	1 218	1 218		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17	17		
Comptes courants créditeurs de sociétés liées	389 865	389 865		
Créditeurs divers et autres	17 590	17 590		
Produits constatés d'avance	249	249		
Total	935 940	586 145	349 795	

3.20. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

<i>En milliers d'euros</i>	Montants concernant les entreprises	
	liées (1)	avec un lien de participation
<i>Postes du bilan</i>		
Participations par mise en équivalence	0	0
Autres participations	1 167 637	0
Créances rattachées à des participations	103 655	0
Autres titres immobilisés	0	0
Créances clients et comptes rattachés	58 959	207
Autres créances	71 211	15 572
Provisions pour risques et charges	0	0
Emprunts et dettes financières divers	29 590	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 296	4 838
Autres dettes	391 014	0
Autres	0	0
<i>Postes du compte de résultat</i>		
Produits d'exploitation	265 469	449
Charges d'exploitation	14 364	17 400
Achats de marchandises, de matières premières et autres	11 706	0
Produits des participations	0	0
Autres produits financiers	100 098	0
Charges financières	416	0
Autres - Produits exceptionnels	657	0

(1) Sociétés liées : sociétés incluses par intégration globale dans le périmètre de consolidation de LBV Yves Rocher.

3.21. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés de change sont les suivants (positions nettes par couples de devises) :

<i>En milliers d'euros</i>	Position nette	Position nette
	31.12.2021	31.12.2020
	Date d'échéance 2022	Date d'échéance 2021
Achats USD/EUR	75 220	44 552
Ventes MXN/EUR	51 066	0
Ventes JPY/EUR	40 482	24 293
Achats ILS/EUR	28 602	13 172
Ventes CHF/EUR	22 147	9 845
Ventes CAD/EUR	17 774	21 629
Ventes CZK/EUR	17 305	6 140
Ventes PLN/EUR	12 805	7 825
Ventes THB/EUR	6 849	4 386
Ventes RON/EUR	5 318	5 742
Ventes GBP/EUR	3 059	11 334
Ventes AUD/EUR	1 950	11 852
Ventes RUB/EUR	0	11 027
Autres couples de devises	18 604	12 237
Total change à terme	301 181	184 034
Achats de Put / Ventes de Call (devise)	44 784	0
AUD/EUR	10 085	-
CAD/EUR	21 486	-
GBP/EUR	9 201	-
NZD/EUR	4 012	-
Achats de Call / Ventes de Put (devise)	7 718	52 974
USD/EUR	7 718	48 459
ILS/EUR		4 515
Total options	52 502	52 974
Total	353 683	237 008

Au 31 décembre 2021, la dette, entièrement à taux variable du Groupe, fait l'objet de couvertures au moyen d'instruments dérivés de taux sous la forme de swaps de taux, à hauteur de 165,0 millions d'euros et de 80,0 millions de dollars (70,6 millions d'euros), ainsi que d'un cross-currency swap pour 80,5 millions d'euros. L'échéance de toutes ces opérations est mars 2023.

3.22. Engagements hors bilan

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Avals, cautions et garanties donnés à des banques qui se portent garantes pour notre compte auprès de tiers	1 396	2 317
Cautions données à des banques octroyant des lignes de financement CT à des filiales	48 279	162 254
Abandons de créances obtenus avec clause de retour à meilleure fortune	0	0
Dettes assorties de garanties (hypothèque, nantissements)	0	0
Autres avals, cautions et garanties donnés	12 156	12 169
Options de rachats des minoritaires Flormar	0	1 949
Indemnités de fin de carrière – Gains/Pertes actuariels et coûts des services passés	3 666	5 046
Autres engagements donnés	0	0
Total engagements donnés	65 497	183 735
Abandons de créances au profit de filiales avec clause de retour à meilleure fortune	244	244
Autres engagements reçus	0	0
Total engagements reçus	244	244
Loyers immobiliers restant à courir	59 095	73 129
Redevances de crédits bails immobiliers restant à courir	0	0
Loyers mobiliers restant à courir	23 216	18 542
Redevances de crédits bails mobiliers restant à courir	0	0
Total engagements réciproques	82 311	91 671

LBV Yves Rocher bénéficie de lignes de Crédit Moyen Terme confirmées à hauteur de 300 millions à échéance octobre 2022 dont certaines sont soumises au respect de ratios financiers « covenants ». Au 31 décembre 2021, ces lignes ne font l'objet d'aucun tirage.

Le 7 décembre 2017, LBV Yves Rocher a conclu avec les actionnaires de la société PT Prestise Indojoya, située à Jakarta en Indonésie, un partenariat d'une durée initiale de 10 ans, renouvelable par période de 5 ans. Ce partenariat porte sur la distribution de produits Yves Rocher destinés au marché indonésien par la société PT Prestise Indojoya. Dans le cadre d'une promesse de vente et sous réserve que la législation locale autorise une participation majoritaire par une société étrangère, les accords prévoient également la possibilité pour LBV Yves Rocher de prendre le contrôle de PT Prestise Indojoya à hauteur de 51 % entre le 16 avril 2023 et le 15 juin 2027 et une prise de contrôle à 100% dans des cas particuliers tels que la résiliation anticipée du contrat de distribution.

Le 15 décembre 2016, LBV Yves Rocher a conclu avec la société Poura Darou Iranian Investment Company, située à Téhéran en Iran, un partenariat pour une durée initiale de 10 ans, renouvelable par période de 5 ans. Ce partenariat porte sur la distribution de produits Yves Rocher destinés au marché iranien par sa filiale à 100% la société iranienne Novin Rocheh Zibaie. Ces accords prévoient également la possibilité pour LBV Yves Rocher de prendre le contrôle de Novin Rocheh Zibaie à hauteur de 50,1 % entre le 1er janvier 2027 et le 31 décembre 2028, dans le cadre d'une promesse de vente. A la suite de la remise en place en novembre 2018 des sanctions américaines à l'encontre de l'Iran, les parties ont convenu d'un gel des accords en cours.

Dans les accords de partenariat conclus en 2014 entre Petit Bateau France et Fung Kids Investment Limited et sa société mère Fung Kids (Holding) Limited, les contrats signés prévoient une option de rachat par Petit Bateau France des parts détenues par la société Fung Kids (Holding) Limited dans Fung Kids Investment Limited et ses filiales à compter du 1er janvier 2026 avec son accord et à compter du 1er janvier 2031 sans que cet accord ne soit nécessaire. Cette option consiste en l'acquisition à dire d'expert de 51 % du capital de ces dernières, dans le cadre d'une promesse de vente, ainsi que de l'ensemble des parts détenues par la société Fung Kids (Holding) Limited dans Fung Kids Investment Limited et ses filiales en cas de violation grave ou de manquement substantiel de Petit Bateau France. LBV Yves Rocher, en sa qualité de maison mère, s'engage à se substituer aux engagements de sa filiale Petit Bateau France, en cas de défaillance de cette dernière.

Le 15 juillet 2015, LBV Yves Rocher et sa filiale Yves Rocher International ont conclu différents accords relatifs à la mise en place d'un partenariat stratégique pour le développement de la Marque Yves Rocher en Chine avec la société Henderson Investment Company Limited, filiale du groupe Henderson basé à Hong Kong. Ces accords prévoyaient également la possibilité pour Yves Rocher International de prendre le contrôle de la société Henderson Care Limited (société dédiée appartenant à 100% à Henderson Investment Company Limited), à hauteur de 50,1 % ou d'en acquérir 100 %, en 2036, 2039, 2042 et 2045, dans le cadre d'une promesse de vente. Ces accords ont été dénoncés par LBV Yves Rocher en décembre 2018 en raison de l'évolution non conforme de la distribution des produits Yves Rocher aux accords conclus en 2015. A la suite de cette dénonciation, les parties ont conclu un nouvel accord commercial porté par une société dénommée HDS Health Products (Shanghai) Co., Ltd. et mettant en place un business model de distribution reposant principalement sur la synergie commerciale entre le e-commerce et le social selling. Cet accord en date du 5 juin 2019 est conclu pour une période initiale de test de deux ans, avec des minimums de chiffres d'affaires à atteindre. Au terme de ce test non concluant, les parties ont décidé de ne pas poursuivre la relation commerciale.

3.23. Informations en matière de crédit-bail

Au cours de l'exercice 2021, aucun contrat de crédit n'a été conclu.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires par activité

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	poids en %	évolution en %	31.12.2020
Ventes à distance	0	0,0%	+ 0,0%	0
Ventes par magasins	1 013	0,7%	+ 0,0%	882
Ventes à des tiers	27 265	19,8%	+ 13,7%	23 979
Ventes aux filiales	109 554	79,5%	+ 17,3%	93 410
Total	137 832	100,0%	+ 16,5%	118 271

4.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	poids en %	évolution en %	31.12.2020
France	58 749	42,6%	+ 12,6%	52 181
Autre Europe	37 002	26,8%	+ 11,7%	33 128
Amériques	15 123	11,0%	+ 17,8%	12 842
Asie	11 640	8,4%	+ 41,3%	8 240
Moyen-Orient & Afrique	15 318	11,1%	+ 28,9%	11 880
Total	137 832	100,0%	+ 16,5%	118 271

4.3. Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Reprises sur amortissements et provisions		
- sur immobilisations	0	0
- sur actif circulant	0	7
- sur risques et charges	7 356	2 160
- autres	0	0
Transfert de charges	696	759
Total	8 052	2 925

4.4. Charges de personnel

L'effectif moyen de la société se répartit comme suit :

	2021	2020
	Personnel salarié (1)	Personnel salarié (1)
Cadres	791	762
Agents de maîtrise & employés	256	258
Ouvriers	12	12
Apprentis & contrats professionnels	39	44
Total	1 098	1 076

(1) CDI + CDD

L'effectif moyen au 31 décembre 2021 intègre l'ensemble des salariés auxquels se rattachent des charges de personnel ayant pu être supportées au cours de l'exercice 2021 par LBV Yves Rocher. L'effectif moyen correspond à la moyenne des effectifs fin de mois. L'effectif présenté les comptes annuels 2020 (1 011 salariés) correspondaient à des équivalents temps plein moyens et n'incluait pas les apprentis et contrats professionnels.

La rémunération brute et les avantages de toutes natures relatifs aux principaux dirigeants, versés par ou à la charge de la société, s'élèvent à 9 065 milliers d'euros pour l'exercice 2021.

Par ailleurs, les administrateurs de la société n'ont reçu aucun jeton de présence au cours de l'exercice.

4.5. Honoraires de Commissariat aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2021 s'élève à 369 milliers d'euros HT y compris les débours, dont 99 milliers d'euros HT au titre des comptes annuels de LBV Yves Rocher et 270 milliers d'euros HT au titre des comptes consolidés du Groupe Rocher.

4.6. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Différences de change nettes	- 130	- 50
Intérêts financiers nets	- 6 014	- 6 206
Dividendes reçus	95 149	0
Avances aux filiales	4 136	0
Dotations provisions filiales	- 912	- 97 661
Reprises provisions filiales	34 429	9 825
Autres charges et produits financiers	3 004	0
Résultat financier	129 662	- 94 092

4.7. Résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2021	31.12.2020
Plus et moins values de cession	- 733	- 9 268
Subvention d'exploitation accordée à des filiales	0	0
Reprises nettes de provisions sur risques exceptionnels	- 174	37
Abandons de créances commerciales à des filiales	0	0
Autres éléments exceptionnels	- 44	- 453
Résultat exceptionnel	- 951	- 9 683

4.8. Répartition de l'impôt sur les résultats

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
Résultat courant	115 037	11 886	126 923
Résultat exceptionnel	- 951	229	- 722
Résultat net de concession de produits brevetés (1)	0	- 2 007	- 2 007
Participation des salariés aux fruits de l'expansion N	- 750	0	- 750
Participation des salariés aux fruits de l'expansion N-1	0	94	94
Résultat net comptable 2021	113 336	10 203	123 539

La charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat inclut notamment l'imputation de crédits d'impôt (recherche, mécénat, ...).

4.9. Informations sur l'application des dispositions fiscales

<i>En milliers d'euros</i>	Base avant impôt	Impôt	Net
Résultat de l'exercice	113 336	10 203	123 539
+ Dotations aux provisions réglementées	62	- 16	45
- Reprises sur provisions réglementées	0	0	0
+ "Carry-back" (ou - imputation de "Carry-back")	0	1 396	1 396
+ Utilisation des déficits reportables	0	899	899
Résultat 2021 hors dispositions fiscales	113 398	12 482	125 880

4.10. Informations sur la situation fiscale différée ou latente

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31.12.2020		Variation		Au 31.12.2021	
	Base Actif (Passif)	Impôt Actif (Passif)	Base Actif (Passif)	Impôt Actif (Passif)	Base Actif (Passif)	Impôt Actif (Passif)
Provisions réglementées	- 1 389	- 380	- 62	6	- 1 451	- 375
Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0
Charges non déductibles temporaires	13 459	3 503	3 015	750	16 475	4 254
Charges déduites et non encore comptabilisées	- 1 075	- 294	1 075	294	0	0
Total des décalages certains ou éventuels	10 995	2 829	4 028	1 050	15 024	3 879
Déficits, amortissements différés, moins-values à LT	16 577	4 537	- 9 177	- 2 626	7 400	1 911
Total des éléments à imputer	16 577	4 537	- 9 177	- 2 626	7 400	1 911
Réserve spéciales des plus-values à LT, autres	0	0	0	0	0	0
Total des éléments de taxation éventuelle	0	0	0	0	0	0

La situation au 31 décembre 2021 est évaluée avec le dernier taux d'impôt connu.